

# L'ÉVALUATION DES RISQUES DE RADICALI- SATION ET D'EXTRÉ- MISME VIOLENT EN CONTEXTE CARCÉRAL

Analyse

---

▪ S K J V ▪ ▪  
▪ ▪ C S C S P  
C S C S P ▪ ▪

### **Édition**

Centre suisse de compétence en matière  
d'exécution des sanctions pénales CSCSP  
Avenue Beauregard 11  
CH-1700 Fribourg  
[www.cscsp.ch](http://www.cscsp.ch)

### **Rédaction**

Barbara Rohner, Auteure  
Ahmed Ajil, Contributeur

2021

© CSCSP

## TABLE DES MATIÈRES

1.	INTRODUCTION.....	4
2.	DÉMARCHE .....	5
3.	<b>INSTRUMENTS DE PRONOSTIC SERVANT À L'ÉVALUATION DES RISQUES D'EXTRÉMISME VIOLENT .....</b>	<b>6</b>
3.1	Généralités sur l'évaluation forensique des risques .....	6
3.2	La nécessité d'une approche spécifique .....	7
3.3	Instrumentes spécifiques de détection des risques .....	8
3.3.1	Screener Islamismus.....	10
3.3.2	Ra-Prof .....	11
3.3.3	Comparaison et appréciation .....	11
3.3.4	Précisions sur le rôle de ROS dans la procédure de screening (Suisse alémanique).....	12
3.4	Instrumentes spécifiques d'évaluation des risques .....	13
3.5	Marche à suivre pour l'utilisation des instruments .....	16
3.6	Précisions sur le rôle de l'idéologie .....	17
4.	<b>RECOMMANDATIONS POUR LE DOMAINE DE L'EXÉCUTION DES SANCTIONS PÉNALES.....</b>	<b>18</b>
4.1	Identification des personnes nécessitant une évaluation .....	18
4.2	Collaboration en réseau .....	21
4.3	Conclusion .....	24
	<b>DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE .....</b>	<b>26</b>
	Au niveau international.....	26
	Au niveau national .....	26
	<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>27</b>
	<b>ANNEXES</b>	
	Annexe 1: Expertise «Évaluations des risques dans le domaine de l'extrémisme» par Michael Weber, Astrid Rossegger et Jérôme Endrass, 15 février 2019	
	Annexe 2: Expertise «Évaluation du risque d'extrémisme violent» par Leonel da Cunha Gonçalves, 23 avril 2019	
	Annexe 3: Expertise «Outils pour l'évaluation des risques et la gestion de la radicalisation et l'extrémisme violent dans les prisons» par Vitor Costa et Pedro Das Neves, 2018	

## 1. INTRODUCTION

Le 12 avril 2018, la Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police CCDJP a approuvé un document-cadre concernant la radicalisation et l'extrémisme violent dans le cadre de l'exécution des sanctions pénales en Suisse. Ce document aborde notamment la question de savoir si les instruments actuels de détection de la radicalisation et de l'extrémisme violent en milieu carcéral sont suffisants, ou s'il y a lieu de recourir à d'autres outils spécifiques. Sur cette base, la CCDJP a chargé le Centre suisse de compétences en matière d'exécution des sanctions pénales CSCSP de déterminer quels instruments de screening et d'évaluation du risque déjà utilisés dans la pratique pourraient être employés pour détecter la radicalisation et les tendances extrémistes. Le présent rapport expose les conclusions de cette analyse.

Ce rapport traite de l'évaluation des risques chez les personnes condamnées. Les personnes concernées peuvent soit avoir des antécédents d'infractions liées au terrorisme, soit présenter des signes concrets de danger pour la sécurité publique pendant l'exécution de leur sanction, en propageant une idéologie extrémiste d'encouragement à la violence ou en perpétrant des actes de violence à motivation extrémiste. Les explications suivantes concernent l'ensemble de courants de la violence politico-idéologique (extrême gauche, extrême droite, écoterrorisme, etc.). L'accent est mis, cependant, sur les courants liés au djihadisme.

## 2. DÉMARCHE

Afin de disposer d'une base factuelle solide, le CSCSP a commandé plusieurs **expertises forensiques** au sujet de l'évaluation des risques appliquée à la radicalisation et à l'extrémisme violent. Celles-ci ont été réalisées par Leonel Da Cunha Gonçalves (Justizvollzug und Wiedereingliederung Kanton Zürich), Michael Weber, Astrid Rossegger et Jérôme Endrass (Fachgruppe Forensische Psychologie der Universität Konstanz) ainsi que par Vitor Costa et Pedro das Neves (IPS\_Innovative Prison Systems Portugal). **Ces expertises font partie intégrante des présents travaux et figurent en annexe.** Une fois les différentes études disponibles, des ateliers communs ont été menés avec chacun-e des expert-e-s forensiques et le **groupe de travail interdisciplinaire** formé par le CSCSP, l'objectif étant de discuter de la meilleure manière d'appliquer les connaissances scientifiques pour les besoins de la pratique<sup>1</sup>. Le présent document reflète l'état de la recherche à l'automne 2019.

Le rapport suivant s'inscrit dans le projet «Prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent dans le cadre de l'exécution des sanctions pénales en Suisse». Les autres sujets de ce projet sont le renforcement du concept de sécurité dynamique dans les institutions, l'état des lieux des interventions de désengagement et la formation (continue) du personnel pénitentiaire et des représentantes religieuses et représentants religieux<sup>2</sup>. Chaque rapport est lié aux autres quant au contenu.

---

<sup>1</sup> Les membres du groupe de travail étaient: Ahmed Ajil (CSCSP), Manfred Arm (GL), Marie Bersier (NE), Pierre-Emmanuel Chabry (GE), Sandrine Hauswirth (FR), Dominik Lehner (BS), Daniel Treuthardt (ZH), Andrea Wechlin (LU). En outre, nous tenons à remercier tout particulièrement les personnes suivantes pour avoir répondu à nos questions: Reinhard Brunner, Daniele Lenzo et Thomas Gerber de la police cantonale de Zurich, Nils Böckler de l'Institut de psychologie et de gestion de la menace de Darmstadt et Marcel Ruf, directeur de l'établissement pénitentiaire de Lenzbourg.

<sup>2</sup> Recommandations de la CCDJP, p. 2: recommandations 1b, 1c, 1d.

### 3. INSTRUMENTS DE PRONOSTIC SERVANT À L'ÉVALUATION DES RISQUES D'EXTRÉMISME VIOLENT

#### 3.1 Généralités sur l'évaluation forensique des risques

Les évaluations forensiques du risque peuvent identifier ce que l'on appelle des facteurs de risque, c'est-à-dire des éléments permettant de penser que la commission d'infractions est probable. Elles livrent en outre des réflexions d'ordre pronostique sur la question de savoir quel comportement criminel la personne est susceptible d'avoir, et dans quelles conditions. Ces évaluations sont également à même de reconnaître les motifs et les caractéristiques qui pourraient amener une personne à adhérer à une organisation violente et, éventuellement, à utiliser elle-même la violence pour atteindre les objectifs d'une telle organisation<sup>3</sup>. Pour pouvoir déployer des interventions de prévention de la récidive à temps, il est important d'identifier les tendances extrémistes d'une personne détenue dès un stade précoce.

Le processus par lequel une personne se radicalise jusqu'à aboutir à l'extrémisme violent s'appuie sur une dynamique complexe et propre à chaque cas. Par conséquent, l'évaluation doit prendre en considération les facteurs de risque et de protection dynamiques et statiques de chaque individu et les pondérer de manière professionnelle. Le langage des spécialistes nomme une telle analyse individuelle un «jugement professionnel structuré» (JPS)<sup>4</sup>. Outre les facteurs de risque (autrement dit, les schémas de pensée et de comportement présentant un risque) et les ressources (objectifs de vie réalistes, autocontrôle et empathie, p. ex.) qui sont propres à la personne, il prend en compte les facteurs de risque (problèmes financiers, p. ex.) et les ressources (entourage prosocial bénéfique, p. ex.) qui sont liés à son environnement.

Globalement, le plus important semble être que l'évaluation aboutisse à des recommandations d'actions concrètes, applicables et susceptibles de diminuer le risque. De plus, selon cette conception dynamique du risque, il est nécessaire de répéter l'évaluation, autrement dit, de procéder à une réévaluation régulière pour repérer les changements (p. ex., dans la socialisation, dans les activités prosociales ou dans l'attitude antisociale) et adapter le plan d'intervention en conséquence<sup>5</sup>.

Les instruments forensiques, quels qu'ils soient, ne sont véritablement fiables que lorsqu'ils ont une validité élevée une fois qu'ils ont été expérimentés. Il s'agit de ce que l'on appelle le *critère de validité* dans le jargon des spécialistes: on analyse la validité d'une mesure et on se demande si ce que l'instrument mesure est réellement ce qui doit être mesuré<sup>6</sup>. Les trois principaux critères de qualité sont ainsi, en plus de la validité, l'objectivité (c.-à-d. le fait que les résultats soient indépendants des conditions

<sup>3</sup> Cf. guide du Conseil de l'Europe, point 45. La radicalisation est un processus dynamique, tandis que l'extrémisme représente un ensemble de convictions et de comportements figés qui peuvent être considérés comme des produits du processus de radicalisation: cf. Weber et al., p. 2.

<sup>4</sup> Cf. guide du Conseil de l'Europe, point 51 ; manuel de l'ONUUDC, pp. 58-59. Aujourd'hui, on appelle le JPS la « méthode du choix » ; son utilisation est extrêmement répandue pour l'évaluation du risque en matière d'extrémisme violent (cf. Logan et al., p. 144, von Berg, p. 6, van der Heide et al. p. 7, p. ex.). Pour une explication plus détaillée de cette méthode, une présentation des différents types d'instruments utilisés pour l'évaluation des risques et un exposé de leurs avantages et de leurs inconvénients, cf. Weber et al., p. 4 ss.

<sup>5</sup> Manuel de l'ONUUDC, p. 68 s.

<sup>6</sup> Il existe plusieurs sortes de validité. La validité de contenu signifie que les contenus appréhendés par la mesure correspondent effectivement au contenu qui doit être mesuré. La validité apparente (ou validité d'aspect), quant à elle, est la validité au vu des preuves empiriques immédiates ; il s'agit ici de savoir si le résultat paraît plausible.

de mesure) et la fiabilité<sup>7</sup> (en d'autres termes, le fait que les résultats soient fiables et reproductibles dans les mêmes circonstances<sup>8</sup>).

L'utilisation d'instruments d'évaluation du risque suppose une formation et une utilisation de routine<sup>9</sup>. Lorsque ces aspects ne sont pas assez pris en compte, le risque d'une utilisation incorrecte augmente, ce qui peut engendrer une évaluation fautive ou insuffisamment fondée. L'application non professionnelle de ces instruments accroît le risque de faux positifs ou de faux négatifs (autrement dit, le risque que des personnes soient considérées, à tort, comme dangereuses ou inoffensives), les conséquences pouvant être considérables. Au contraire, quand plusieurs utilisateurs mènent la même évaluation, la concordance des résultats peut être vérifiée. Il est également possible que plusieurs évaluateurs entreprennent une évaluation conjointement<sup>10</sup>.

Enfin, il faut garder à l'esprit que le comportement humain est toujours un jeu complexe entre les schémas de pensée et de comportement de la personne, ses conditions de vie et des aspects situationnels. Ces facteurs d'influence et leurs éventuelles interactions ne peuvent jamais être prédits avec certitude. Par conséquent, les évaluations de risque ne permettent de déduire que des comportements futurs probables ou plutôt improbables sur la base des connaissances scientifiques et des informations dont on dispose pour chaque cas particulier.

## 3.2 La nécessité d'une approche spécifique

Selon les explications du Conseil de l'Europe, dans une conception dynamique du risque, il est crucial que les instruments utilisés pour évaluer le risque en termes d'extrémisme et de radicalisation soient spécifiquement conçus en fonction de ces catégories d'actes: cette nécessité est justifiée par les différences notables qui séparent les extrémistes violents, les extrémistes violents potentiels ainsi que les personnes en cours de radicalisation des délinquants violents «ordinaires»<sup>11</sup>.

Le manuel de l'ONUDC va quant à lui dans le même sens: *pour pouvoir mettre en place des programmes individuels de désengagement à l'intention des extrémistes violents, il sera (...) nécessaire d'utiliser (...) des outils d'évaluation spécifiquement adaptés à l'identification des risques de radicalisation violente et de commission future d'actes liés à l'extrémisme violent*<sup>12</sup>.

Cette position est relativisée par le fait que l'extrémisme violent soit souvent un comportement observable et qu'il y a lieu d'empêcher. Autrement dit, malgré les réserves émises par les instances interna-

<sup>7</sup> L'important ici est la fiabilité inter-juges: ce critère vérifie la concordance des résultats dans le cas où plusieurs évaluateurs utilisent l'outil pour l'observation d'une même personne, au même moment et avec les mêmes informations.

<sup>8</sup> Pour pouvoir analyser l'efficacité et l'utilité d'un instrument, il convient d'évaluer régulièrement ces critères de qualité. Pour ce faire, on contrôle les caractéristiques psychométriques de l'instrument. Or ces caractéristiques sont légion: ainsi, Scarcella et al., dans leur article de 2016, ont étudié les instruments sous l'angle de 17 (!) qualités psychométriques différentes: cf. Scarcella et al., p. 5 s.

<sup>9</sup> Cf. Costa / Das Neves, p. 21 ; guide du Conseil de l'Europe, p. 18 (encadré « À retenir »).

<sup>10</sup> Cf. guide du Conseil de l'Europe, point 52: *[L]es évaluations des risques sont généralement réalisées par des agents nommément désignés. Ceux qui ont des compétences multidisciplinaires peuvent être formés à l'utilisation et à l'interprétation des protocoles d'évaluation des risques liés aux extrémistes violents et aux individus dont on craint la radicalisation. Lorsqu'il y a des incertitudes dans l'évaluation ou que les informations disponibles sont limitées, il est recommandé de faire réaliser l'évaluation par deux opérateurs désignés ou plus. Cela permet d'obtenir un consensus et donc une évaluation plus fiable de la situation, de la menace et du risque.*

<sup>11</sup> Guide du Conseil de l'Europe, point 47.

<sup>12</sup> Manuel de l'ONUDC, p. 59.

tionales, il peut être pertinent de recourir, en complément d'outils spécifiques, également à des instruments classiques d'évaluation du risque de violence (p. ex., VRAG<sup>33</sup> ou HCR-20<sup>34</sup>), pour analyser de telles personnes<sup>35</sup>. À noter toutefois qu'en plus de ces dernières, il existe aussi des individus qui ne font certes pas usage de la violence, mais diffusent une propagande extrémiste et se rendent ainsi tout autant coupables de participer à une organisation criminelle (art. 260<sup>ter</sup>, al. 1, CP). Ces acteurs «hands-off» de l'extrémisme, pour ainsi dire, ne sont pas détectables par les outils habituels de pronostic de la violence<sup>36</sup>. En ce qui les concerne, le plus important est de conduire une analyse de cas poussée pour connaître les facteurs de risque qui existent concrètement dans leur cas précis et qui pourraient mener à une infraction. Ainsi, il faut se demander si la personne défend une idéologie qui justifierait de nuire à d'autres êtres humains, mais également si c'est avant tout une attitude antisociale qui l'amène à soutenir de telles idées, l'importance des convictions intérieures étant alors au second plan. Il est donc crucial de savoir comment intervenir pour réagir aux facteurs de risque détectés et comment recourir aux possibilités correspondantes<sup>37</sup>.

Enfin, on gardera également à l'esprit que certains signes repérés dans l'évaluation du risque ne sont pas spécifiques au contexte de l'extrémisme (p. ex., les propos dénigrants vis-à-vis des femmes). De tels signes ne sont révélateurs que s'ils s'accompagnent d'autres indices ou d'un contexte spécifique. Par conséquent, une *évaluation multidimensionnelle* prenant en compte ces différents niveaux dans chaque cas individuel (p. ex., la personnalité, les prédispositions psychiques, le comportement problématique<sup>38</sup>) est nécessaire.

### 3.3 Instruments spécifiques de détection des risques

Les instruments dits de «screening» servent à identifier de manière approximative les possibles critères de risque à l'aide d'une procédure de test systématique. Les procédures de screening permettent une classification grossière des personnes dans les catégories «problématiques» et «non problématiques». Contrairement aux outils d'évaluation des risques (cf. infra), cette procédure ne nécessite pas que la personne analysée se soit déjà fait connaître par le passé pour des infractions du même type. Les instruments de screening, en posant des questions relatives à des facteurs d'ordre général auxquelles on peut répondre par oui ou par non (comme dans une liste de contrôle), ont pour but d'aider à filtrer les cas qui présentent des indices de développement critique, ceux-ci devant alors être différenciés et clarifiés en fonction de chaque cas (par un service spécialisé<sup>39</sup>, un-e psychiatre ou un-e psycho-

<sup>33</sup> Violence Risk Appraisal Guide: Quinsey, Harris, Rice & Cormier, 2006.

<sup>34</sup> Historical-clinical-risk management: Webster et al., 1997. Van der Heide et al. décrivent le HCR-20 comme étant probablement le meilleur outil de JPS qui ait été étudié (p. 7).

<sup>35</sup> Weber et al., p. 12 ; Ronco et al., p. 27.

<sup>36</sup> Exception: la liste de Dittmann actualisée contient le critère « instrumentalisation des compétences et des ressources sociales à des fins égoïstes ou criminogènes ». Ce critère s'applique en particulier aux auteurs de ce que l'on appelle les « white collar crimes », mais il paraît être également pertinent en ce qui concerne les « cerveaux » de l'extrémisme. Par conséquent, lorsque l'on identifie qu'un auteur d'infraction a mis ses capacités au service d'une organisation criminelle, les utilise à des fins criminelles ou menace de le faire, il convient d'engager les interventions nécessaires (désengagement, signalement aux services de renseignement cantonaux / au Service de renseignement de la Confédération). La « liste Dittmann » est disponible sur le lien: [https://www.upk.ch/fileadmin/user\\_upload/Zuweisende/Forensik\\_\\_Basler\\_Kriterienkatalog\\_zur\\_Beurteilung\\_der\\_Legalprognose/Basler\\_Kriterienkatalog\\_Version\\_2.pdf](https://www.upk.ch/fileadmin/user_upload/Zuweisende/Forensik__Basler_Kriterienkatalog_zur_Beurteilung_der_Legalprognose/Basler_Kriterienkatalog_Version_2.pdf) (consulté pour la dernière fois le 9 mars 2020).

<sup>37</sup> L'important est donc d'inciter la personne à changer et de renforcer les mesures de désengagement: cf. projet partiel 1. c du projet.

<sup>38</sup> Costa / das Neves, p. 21 ; guide du Conseil de l'Europe, p. 18 (encadré « À retenir »).

<sup>39</sup> Voir la note de bas de page 79.



logue, p. ex.). Par conséquent, la procédure de screening en elle-même ne permet de faire de déduction que sur la nécessité de poursuivre l'examen d'une personne ; **elle ne fournit aucune indication concernant le risque effectif.**

Les profils de personnes impliquées dans le phénomène de l'extrémisme violent sont très variés. Un point commun semble être un vécu diffus et hautement subjectif de dysfonctionnements et d'injustices perçus, qui peut servir de point d'entrée pour les messages extrémistes et les processus de radicalisation<sup>20</sup>. Lorsque l'on utilise un instrument de screening, le danger est de partir d'un modèle explicatif simplifié du processus de radicalisation sans prendre la complexité de l'individu en considération, et de se concentrer sur quelques critères non spécifiques du catalogue de questions, comme la présence d'une crise personnelle, la foi musulmane ou la schizophrénie. Pour que les cas filtrés par le screening ne soient pas trop nombreux, il convient d'analyser des critères qui sont en lien avec des activités terroristes (tels que l'apologie explicite du meurtre des personnes qui ont une autre religion, p. ex.) ou qui, du moins, sont en relation directe avec la disposition à la violence (p. ex., intérêt pour les armes ou pour les explosifs)<sup>21</sup>.

Dans la pratique, les instruments courants en Suisse alémanique et en Allemagne sont *RADAR-iTE*<sup>22</sup>, *Screeener Islamismus*<sup>23</sup> et *Ra-Prof*<sup>24</sup>. Pour ce qui est de RADAR-iTE, il s'agit d'un instrument d'évaluation du risque de l'Office fédéral de police criminelle allemand qui n'est pas en libre accès. Il n'est donc pas possible de l'utiliser à grande échelle pour le domaine de l'exécution des sanctions pénales en Suisse<sup>25</sup>. Dans les cantons latins, on se sert bien davantage de listes de critères ou d'indicateurs que d'instruments spécifiques pour procéder aux premières identifications des évolutions à risque. L'Office cantonal de la détention genevois a récemment introduit la méthode TIM-E, permettant une analyse des facteurs de risque et de protection qui est systémique et élaborée conjointement avec la personne détenue.

Les programmes assistés par ordinateur *Screeener Islamismus* et *Ra-Prof*, pour leur part, nécessitent l'acquisition de licences d'utilisateur ; en d'autres termes, ils sont utilisables dans le domaine de l'exécution des sanctions pénales. En outre, ces deux instruments sont déjà employés en Suisse<sup>26</sup>. C'est pourquoi ils seront décrits plus en détail dans les pages qui suivent.

<sup>20</sup> Cf. Böckler et al., p 498.

<sup>21</sup> Cf. Endrass et al., p. 330. Concernant les facteurs à étudier pour une première identification de possibles comportements critiques, cf. le chiffre 4.1. infra.

<sup>22</sup> RADAR-iTE est l'abréviation de « Regelbasierte Analyse potentiell destruktiver Täter zur Einschätzung des akuten Risikos - islamistischer Terrorismus ». Contrairement à ce qu'indique l'expertise de Costa / Das Neves (p. 6 s), RADAR-iTE est également un instrument actuariel qui repose sur un algorithme, car l'évaluation du risque est établie à l'aide d'un questionnaire d'évaluation du risque comprenant des questions et des catégories de réponse standardisées, et la personne analysée est placée dans une catégorie de risque selon des règles fixes. Communiqué de presse de l'Office fédéral de police criminelle (2017): « Neues Instrument zur Risikobewertung von potenziellen Gewaltstraftätern » ; version électronique: [https://www.bka.de/DE/Presse/Listen-seite\\_Pressemitteilungen/2017/Presse2017/170202\\_Radar.html](https://www.bka.de/DE/Presse/Listen-seite_Pressemitteilungen/2017/Presse2017/170202_Radar.html) (consulté pour la dernière fois le 9 mars 2020 ; en allemand).

<sup>23</sup> Fournisseur: Institut de psychologie et de gestion de la menace de Darmstadt.

<sup>24</sup> Ra-Prof est l'abréviation de « Radicalisation Profiling ».

<sup>25</sup> Pour plus d'informations sur RADAR-iTE, cf. Weber et al., p. 7 ; Ronco et al., p. 30.

<sup>26</sup> Selon le rapport de monitoring du Plan d'action national de lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent (PAN), les cantons d'Argovie, de Berne, de Glaris, de Schaffhouse, de Soleure et de Zurich (service spécialisé Extrémisme et prévention de la violence de Winterthour) se servent actuellement de Ra-Prof (état: juin 2019). À l'heure actuelle, Screeener Islamismus est également utilisé par le service Extrémisme et prévention de la violence de Winterthour. D'après Daniele Lenzo, l'un de ses co-auteurs, Ra-Prof est aujourd'hui employé par 15 services en Suisse (correspondance électronique du 17 octobre 2019).

### 3.3.1 Screener Islamismus

Screener Islamismus est décrit comme un instrument en ligne, reposant sur des bases scientifiques, qui sert à détecter les éventuels processus de radicalisation<sup>27</sup> en aidant l'utilisateur à reconnaître les schémas de comportement pertinents et à décider de la nécessité de poursuivre les examens<sup>28</sup>. Il fait partie du logiciel d'évaluation du risque DyRiAS® («Dynamische Risiko Analyse Systeme»), développé et exploité par l'Institut de psychologie et de gestion de la menace de Darmstadt (Institut Psychologie und Bedrohungsmanagement Darmstadt ; I:P:Bm). Cet instrument a été élaboré sur la base d'ouvrages traitant de la prévention d'actes violents plus ciblés, et en particulier de nature terroriste, des stratégies de recrutement et des processus de radicalisation dans le spectre islamiste. Les auteurs de l'outil ont intégré à celui-ci les expériences faites dans la gestion des personnes au comportement problématique et enclines à la violence<sup>29</sup>.

Screener Islamismus n'indique pas de degré de risque concernant des infractions futures. Il sensibilise plutôt l'utilisateur aux schémas comportementaux présentant un risque et propose des stratégies de prévention<sup>30</sup>. Dans le cadre d'une première appréciation structurée, l'outil étudie 13 points relevant de cinq domaines du comportement ; chaque question est assortie de brèves informations et d'exemples<sup>31</sup>. Screener Islamismus examine des points liés à la violence (qui montrent globalement si des activités de préparation sont observables) et des comportements qui n'ont pas de lien direct avec la violence, mais entraînent des conséquences problématiques et peuvent faire partie (ou se mettre plus tard à faire partie) d'un processus d'aggravation (p. ex., forte intolérance envers les personnes ayant une opinion différente). Une fois les informations pertinentes saisies, le programme génère un rapport de risques, qui comprend notamment une documentation structurée des observations relatives aux comportements et formule de premières recommandations sur l'action à entreprendre. Les points ne sont pas reliés les uns aux autres pour aboutir à une évaluation globale ; au contraire, ils nécessitent une réaction individuelle pour chaque modèle de comportement étudié.

Selon ses auteurs, Screener Islamismus aide à mieux évaluer le comportement observable dans l'hypothèse d'éventuelles infractions futures. Il offre également la possibilité de documenter le cas de manière structurée et permet aux personnes responsables de se transmettre les informations de façon ciblée<sup>32</sup>.

<sup>27</sup> Reste à souligner que la notion de « processus de radicalisation », très hétérogène, est difficile à opérationnaliser.

<sup>28</sup> Böckler et al., p. 499 s. Cf. également Weber et al., p. 7 ss.

<sup>29</sup> Weber et al., p. 8.

<sup>30</sup> Les auteurs du programme qualifient celui-ci d'étape préalable à l'analyse des risques (cf. correspondance électronique du 11 juin 2019 avec Nils Böckler).

<sup>31</sup> Ces domaines sont: crise personnelle, liens avec l'idéologie islamiste, communication ayant trait à la violence, capacités, environnement social (sur Internet et hors ligne) ; cf. Weber et al., p. 8.

<sup>32</sup> Cf. <https://www.dyrias.com/de/instrument/screener/screener-islamismus.html> (consulté pour la dernière fois le 9 mars 2010) ; correspondance électronique avec du 11 juin 2019 avec Nils Böckler.

### 3.3.2 Ra-Prof

---

Ra-Prof a été mis sur pied par Daniele Lenzo et le Centre suisse en matière de violence. Il est géré par la Beratungs- und Anlaufstelle für Extremismus und Gewaltfragen Schweiz (BEGS). Il existe actuellement deux versions de l'outil pour la détection précoce des tendances à la radicalisation, l'une pour le contexte djihadiste, l'autre pour celui de l'extrême droite. Les questions utilisées dans la première version viennent de la recherche, mais également des listes de contrôle figurant dans les guides déjà disponibles sur les signes distinctifs des tendances à la radicalisation. Ra-Prof part de l'hypothèse que certains comportements, déclarations ou attitudes peuvent être des indicateurs de processus de radicalisation en cours. Dès lors, il fournit une aide lorsqu'il s'agit d'approfondir des estimations et de déterminer si des services de conseil sont nécessaires. La démarche est décrite en ces termes: les collaboratrices et collaborateurs qui ont directement affaire avec la personne concernée répondent au catalogue de questions en ligne fourni par Ra-Prof. L'évaluation électronique du questionnaire apparaît sous la forme d'un «feu tricolore». Le feu rouge signifie qu'il est urgent d'intervenir ; si le feu est orange, des analyses complémentaires sont nécessaires ; enfin, le feu vert veut dire qu'il n'y a pour l'instant aucune mesure à prendre. Le résultat est complété par l'évaluation détaillée de deux spécialistes de l'extrémisme rattachés à un service certifié («peer-review»). Pour obtenir l'évaluation la plus poussée possible, on considère qu'il est pertinent de faire remplir le questionnaire par plusieurs professionnel-le-s travaillant avec la personne au sein de l'autorité ou de l'institution. Dans la mesure où l'ensemble de la procédure d'évaluation se déroule de manière anonyme, Ra-Prof pourrait également être adapté pour la collaboration intercantonale. Depuis 2019, les instruments DeRa-Prof Islam et DeRa-Prof Rechts sont également disponibles. Il s'agit dans ces cas d'identifier une distanciation par rapport aux idées radicales (déradicalisation). Le principe est le même, mais ici, l'accent est mis sur les facteurs de déradicalisation<sup>33</sup>.

### 3.3.3 Comparaison et appréciation

---

Screeener Islamismus n'a pas été conçu pour être utilisé dans le contexte de la privation de liberté, et la «sensibilisation à des schémas comportementaux» couvre un vaste spectre de schémas à risque. Étant donné que l'outil ne se concentre pas sur le danger que la personne commette des infractions ou aide quelqu'un à en perpétrer, beaucoup d'individus incarcérés «déclencheraient une alarme» s'il était employé dans le contexte pénitentiaire. Même si une sensibilisation peut paraître pertinente d'un point de vue général, cet instrument, en milieu carcéral, relèverait un grand nombre d'anomalies non spécifiques qui, certes, impliquent la nécessité de certaines interventions, mais n'ont pas de rapport avec un processus de radicalisation pénalement répréhensible. Les auteurs eux-mêmes n'excluent pas la possibilité qu'au vu de la sensibilité élevée de l'instrument, des cas soient indiqués comme «positifs» alors qu'ils ne se trouvent pas dans un processus de radicalisation («faux positifs»). Dans le domaine pénitentiaire, l'objectif est d'identifier chez les personnes détenues les facteurs de risque pouvant mener à de nouvelles infractions (violentes) ; au vu des raisons exposées ci-dessus, Screeener Islamismus ne remplit cette tâche que de manière limitée. Enfin, il faut garder à l'esprit que cet outil ne peut être employé que dans le contexte de l'islamisme. C'est pourquoi il ne peut faire l'objet que d'une utilisation restreinte dans la vaste thématique qui nous occupe.

---

<sup>33</sup> Correspondance électronique du 17 octobre 2019 avec Daniele Lenzo. Pour de plus amples informations, voir [https://www.sifg.ch/fileadmin/pdf/SIFG\\_Flyer\\_Ra-Prof.pdf](https://www.sifg.ch/fileadmin/pdf/SIFG_Flyer_Ra-Prof.pdf) (consulté pour la dernière fois le 9 mars 2020).

Screeener Islamismus et Ra-Prof fonctionnent tous deux selon un algorithme fixe, et leur utilisation ne nécessite pas de compétences forensiques ni de connaissances à propos du phénomène de l'extrémisme violent. Pour le domaine de l'exécution des sanctions pénales, cela signifie qu'en principe, des non-spécialistes pourraient également recourir à cet outil. Toutefois, il est recommandé de suivre une formation préalable pour l'un comme pour l'autre<sup>34</sup>.

Concernant la validité des outils de détection précoce, il faut retenir les points suivants : dans le cas de *Ra-Prof*, on ne dispose pas d'informations sur les critères de validité, et pour ce qui est de *Screeener Islamismus*, les auteurs indiquent une fiabilité inter-juges élevée à très élevée et une validité de contenu et une validité apparente élevées<sup>35</sup>. Il est indéniable qu'une bonne fiabilité inter-juges est un élément positif, mais ce critère ne dit pas si ce qui est mesuré correspond effectivement à ce que le test doit mesurer. Dans l'ensemble, on doit pour l'heure considérer qu'aucun des deux instruments ne présente de preuves scientifiques suffisantes de validité<sup>36</sup>. Mais étant donné que le screening ne permet que de déterminer s'il est nécessaire de poursuivre le contrôle, sans livrer de conclusion sur le risque effectif, la problématique de la validation a moins d'importance que dans le cas des instruments d'évaluation du risque (voir les explications ci-dessous). Globalement, à condition d'être en adéquation avec les mesures et instruments déjà en place, les deux outils peuvent avoir une utilité pratique pour le premier examen, la structuration du cas et la planification des premières interventions par l'autorité compétente. Tandis que *Ra-Prof* existe en langues allemande, française, italienne, anglaise, espagnole et finlandaise, le *Screeener Islamismus* n'existe jusqu'à présent qu'en allemand, ce qui complique son utilisation en Suisse latine.

### 3.3.4 Précisions sur le rôle de ROS dans la procédure de screening (Suisse alémanique)<sup>37</sup>

En Suisse alémanique, l'évaluation du potentiel de risque d'une personne et des mesures à prendre la concernant est régulièrement menée par le biais du système de gestion de cas de ROS **dès toute nouvelle affaire**. Grâce à l'instrument de triage FaST<sup>38</sup> dont ce système est doté, pour tout nouveau cas, on détermine, à partir de l'extrait de casier judiciaire actuel, quelle est la nécessité globale de procéder à un contrôle de la personne concernée. En présence d'indices de risque élevé de récidive pour des actes de violence ou des infractions sexuelles, le service des évaluations de psychologie légale (SEPL) conduit un examen plus approfondi, et une conception de cas individuelle est élaborée au vu du dossier. À première vue, FaST pourrait laisser croire que l'utilisation d'un outil de détection supplémentaire pour les extrémistes violents est superflue. Il convient toutefois de noter que FaST ne recense pas de facteurs explicites concernant l'extrémisme violent et qu'il ne permet d'évaluer que ce qui est déjà documenté dans les dossiers. Si ceux-ci ne contiennent pas déjà des remarques concernant une tendance extrémiste, FaST ne les met pas non plus en évidence. Cet outil ne remplace donc pas le screening.

<sup>34</sup> <https://www.zhaw.ch/de/sozialarbeit/news-detail/news-single/radikalisierung-frueh-erkennen/> (consulté pour la dernière fois le 9 mars 2020) et correspondance électronique du 17 octobre 2019 avec Daniele Lenzo.

<sup>35</sup> Böckler et al., p. 500 ss ; Weber et al., p. 9. Pour les critères de qualité, voir le ch. 3.1. ci-dessus.

<sup>36</sup> Concernant la validité de *Screeener Islamismus*, il n'existe pour l'instant aucune analyse comparative sur les personnes qui ont fait le voyage du djihad, celles qui ont fait de la propagande et celles qui ont commis des actes violents (correspondance électronique du 11 juin 2019 avec Nils Böckler).

<sup>37</sup> ROS est l'abréviation de « Risikoorientierter Sanktionenvollzug », cf. [www.rosnet.ch](http://www.rosnet.ch). Un processus similaire sera mis en place dans les cantons latins avec l'introduction de PLESORR (Processus latin d'exécution des sanctions orientée vers le risque et les ressources).

<sup>38</sup> FaST est l'abréviation de « Fall-Screening-Tool » (outil de screening du cas). Pour le contexte et les différentes étapes du processus, voir [www.rosnet.ch](http://www.rosnet.ch).

Si, au cours de la **période d'exécution de la sanction**, des éléments apparaissent qui suggèrent une évolution vers la radicalisation ou l'extrémisme, il est possible, dans le cadre du processus ROS, de demander auprès du SEPL ce que l'on appelle une consultation sur le risque. Dans ce cadre, ce service identifie et évalue les aspects du cas qui présentent un risque et émet une recommandation s'il y a lieu de faire appel à un autre service pour mener une analyse complémentaire<sup>39</sup>.

### 3.4 Instruments spécifiques d'évaluation des risques

Selon l'«état de l'art» actuel, l'évaluation des risques chez les personnes qui ont déjà été condamnées pour les infractions en question (ou qui, du moins, sont soupçonnées d'avoir commis de tels actes<sup>40</sup>) se fait de manière méthodique, par le biais d'un jugement professionnel structuré (approche dite du JPS). Certains instruments d'évaluation des risques peuvent aider l'évaluateur à procéder à l'appréciation.

Les expertises<sup>41</sup> sur lesquelles ce rapport se fonde analysent les instruments suivants, qui peuvent fournir une aide au jugement professionnel structuré: **VERA-2R**<sup>42</sup>, **ERG22+**<sup>43</sup>, **IVP Guidance**<sup>44</sup>, **les MLG**<sup>45</sup> et **TRAP-18**<sup>46,47</sup>. Ces instruments ont été spécifiquement développés pour des actes de violence ou de violence de groupe de type extrémiste<sup>48</sup>. Outre ces outils spécifiques, **Octagon**<sup>49</sup> semble également adéquat ici, d'autant qu'il permet de sélectionner «violence en contexte d'idéologies extrémistes» en tant qu'infraction visée. Pour une illustration de la structure et de la conception de tous ces instruments, voir les descriptions détaillées des expertises dans l'annexe du rapport<sup>50</sup>.

Tous ces instruments prennent en compte les facteurs de risque dynamiques (autrement dit, variables) et aboutissent à des recommandations concrètes sur les mesures à mettre en place (à l'exception de

<sup>39</sup> Voir la note de bas de page 79.

<sup>40</sup> Van der Heide et al. retiennent, au sujet du public cible de VERA-2R: *The target audiences of the VERA-2R differ per country as some countries use the tool to assess the risks for conditional release while other countries use the tool for pre-trial risk assessment* (p. 16).

<sup>41</sup> Cf. ch. 2 et les annexes.

<sup>42</sup> Violent Extremism Risk Assessment Version 2 Revised: Pressman, Duits, Rinne, & Flockton, 2016. Objectif: identification des personnes extrémistes disposées à faire usage de la violence.

<sup>43</sup> Extremism Risk Guidelines: Lloyd & Dean, 2015. Infraction visée: participation à des activités terroristes.

<sup>44</sup> Identifying Vulnerable People Guidance: Cole, Alison, Cole, & Alison, 2009. Infraction visée: participation à l'extrémisme violent.

<sup>45</sup> Multilevel Guidelines for the Assessment and Management of Group-Based Violence: Cook, Hart, & Kropp, 2013. Infraction visée: violence de groupe.

<sup>46</sup> Terrorist Radicalization Assessment: Meloy & Gill, 2016. Infraction visée: Attentat en solitaire (« loup solitaire »).

<sup>47</sup> Parmi les autres instruments utilisés dans le monde figurent les suivants: Radicalisation Risk Assessment in Prison (RRAP), Significance Quest Assessment Tool (SQAT), Radar, Islamic Radicalisation model 46 (IR64) et Vulnerability Assessment Framework (VAF). Sur ces outils, le RRAP et le SQAT sont prévus pour un usage dans le contexte carcéral (cf. van der Heide et al., p. 14 ss). *The RRAP emphasises individuals in prisons who are vulnerable to radicalisation or shows signs of radicalisation and the purpose of the tool is to assess the level of vulnerability and risk of radicalisation. The SQAT is also used within prisons and its purpose is to measure the risk posed by an inmate. Furthermore, the SQAT can also provide insight in the impact of deradicalisation programs*: van der Heide et al., p. 16 ss.

<sup>48</sup> Pour l'évaluation d'**actes extrémistes non violents** (financement du terrorisme, p. ex.), voir le ch. 3.2.

<sup>49</sup> Octagon (Endrass, Rossegger 2016) est considéré en tant qu'instrument de screening dans le rapport de monitoring du PAN. Au vu de l'intégration ouverte des données (absence d'algorithme de dépouillement, combinaison de signes spécifique au cas individuel, pondération et regroupement des facteurs de risque par des utilisateurs qualifiés), les auteurs l'appréhendent toutefois en tant qu'outil de JPS: Weber et al., p. 9.

<sup>50</sup> Les expertises de da Cunha Gonçalves (instruments: ERG 22+, IVPG, MLG, TRAP-18, VERA-2R), Weber et al. (instruments: Octagon et VERA-2R) et Costa/das Neves (instruments: TRAP-18, VERA-2R, ERG 22+, MLG) présentent un exposé de chaque instrument, y compris les descriptions de la structure, des conditions d'utilisation et des limitations. Les instruments VERA-2 et ERG22+ sont également décrits dans le manuel de l'ONUUDC (p. 62 s.).

VERA-2R). Sur les six instruments, seuls Octagon et VERA-2R tiennent compte non seulement des facteurs de risque, mais également des facteurs de protection ; dans le cas de VERA-2R, on ne sait pas dans quelle mesure les facteurs de protection ont une influence sur le risque<sup>51</sup>. Octagon a été conçu pour être un outil de gestion des menaces pour la police et, comme mentionné ci-dessus, il est utilisable dans plusieurs domaines thématiques<sup>52</sup>. ERG22+ a été explicitement élaboré pour le contexte carcéral et l'évaluation de personnes condamnées extrémistes<sup>53</sup>.

Pour le choix concret d'un instrument, l'essentiel devrait être qu'il aide à élaborer des scénarios de risque et donne ainsi à l'évaluateur une idée quant à la plausibilité d'éventuelles évolutions chez la personne analysée. La description de l'évolution des risques chez chaque individu fait partie de l'approche JPS, mais les différents instruments cités traitent cet aspect de différentes manières: le manuel VERA-2R ne mentionne pas l'utilisation de ces scénarios. On ne trouve pas non plus d'indication sur l'intégration de scénarios dans le cas d'ERG22+ et d'IVA Guidance. En revanche, il n'en va pas de même pour TRAP-18 et Octagon: ces outils abordent explicitement la prise en compte de tous les futurs scénarios pertinents et proposent directement à la personne qui mène l'évaluation un champ dans lequel elle peut formuler les scénarios<sup>54</sup>. Les MLG prévoient également la planification de scénarios, la procédure étant strictement calquée sur le déroulement théorique d'une évaluation de type JPS.

Vu leur conception, tous ces instruments ne doivent être utilisés que par des personnes qui ont des connaissances spécialisées en matière de pronostic et en sciences forensiques et qui bénéficient d'une expérience en évaluation du risque. La formation obligatoire à cet effet ne se substitue pas à une utilisation régulière. En outre, la conduite d'interventions ou de supervisions est recommandée<sup>55</sup>. **Octagon, TRAP-18 et VERA-2R** sont disponibles **en allemand et en français**, ce qui les rend intéressants dans l'optique d'une utilisation dans le domaine de l'exécution des sanctions pénales en Suisse.

À ce stade, il est crucial de noter que, **selon la recherche, ni la validité ni la fiabilité scientifiques d'aucun de ces instruments n'ont encore été suffisamment prouvées**<sup>56</sup>. La principale raison est que l'extrémisme violent représente un phénomène marginal, la population des auteurs d'infractions de ce type étant trop peu nombreuse d'un point de vue statistique pour qu'une validation soit possible: les instruments n'ont donc pu être utilisés que pour une population très restreinte, d'où un taux de base (autrement dit, une population de référence) faible<sup>57</sup>. En outre, les instruments n'ont pour l'heure été expérimentés que dans un petit nombre de pays et dans des contextes spécifiques ; on ne sait pas si les résultats peuvent être transposés à la population carcérale en Suisse<sup>58</sup>. De plus, la recherche critique le fait que les facteurs de risque servant de base à ces instruments n'aient pas encore été suffisamment

<sup>51</sup> Logvinov, p. 41.

<sup>52</sup> Si l'outil est employé dans le domaine de l'extrémisme, il est également envisagé dans ceux de la quérulence processive, de la violence domestique ou du harcèlement obsessionnel.

<sup>53</sup> Weber et al., p. 11 ; Logan, p. 147 ; van der Heide et al., p. 16 ; da Cunha Gonçalves, p. 6.

<sup>54</sup> Dans Octagon, par exemple, trois scénarios possibles sont étudiés: le scénario d'aggravation (le seuil à partir duquel on nuit à des personnes tierces est franchi), le scénario du pire (grave atteinte à des personnes tierces) et le scénario du rebondissement (changement de l'infraction visée).

<sup>55</sup> Weber et al., p. 12 ; manuel ONUDC, pp. 60-61.

<sup>56</sup> Manuel de l'ONUDC, p. 59 ; Da Cunha Gonçalves, p. 6 ; Costa/Das Neves, p. 20 s. ; Scarcella et al., p. 17 ; van der Heide et al., p. 5, avec indications. Pour des explications très claires à ce sujet, cf.: Logvinov, pp. 85, 99 et s. (instruments analysés: VERA-2R, ERG22+, IVP Guidance, MLG et TRAP-18).

<sup>57</sup> Van der Heide et al., p. 22 ; Weber et al., p. 3 et s.

<sup>58</sup> Da Cunha Gonçalves, p. 6. Cf. également Weber et al., qui citent l'exemple d'Israël, où le taux de base des extrémistes disposés à faire usage de la violence est certes élevé, mais dont la situation ne peut pas être comparée à celle de la Suisse au vu du contexte culturel et géopolitique (p. 4). Ces derniers soulignent de plus que seul ERG22+ a été conçu sur la base d'un échantillon de personnes condamnées extrémistes (p. 11).

étudiés quant à leur pertinence, à leur pondération et à leurs relations de causalité et d'interdépendance. Elle déplore également que la conception de l'extrémisme sur laquelle ils reposent soit souvent peu claire ou ne différencie pas assez l'extrémisme non violent de celui qui l'est<sup>59</sup>.

En réalité, il est important de garder à l'esprit que la violence déployée dans un contexte d'extrémisme représente un **phénomène hétérogène**. «Le» profil type de l'auteur d'attentats n'existe pas. Il est nécessaire de faire une différence au niveau de la (sous-)population, de la classe d'âge et du rôle dans le groupe<sup>60</sup>. Comme mentionné précédemment, pour ce qui concerne la Suisse précisément, il faut avant tout relever les activités de préparation à l'extrémisme violent (c. -à-d. l'incitation à l'extrémisme ou son financement) et l'organisation et la planification d'actes violents, sans se limiter à la seule disposition de potentiels terroristes à user de la violence. Or bien des instruments négligent encore ces aspects à l'heure actuelle<sup>61</sup>.

Enfin, notons que pour une part importante de la population carcérale d'origine étrangère, on ne dispose que de peu d'informations avérées quant à la biographie ou aux antécédents de la personne, ce qui complique davantage l'évaluation du risque<sup>62</sup>.

Étant donné ces imprécisions, le fait d'utiliser les instruments spécialisés actuels sans faire preuve d'esprit critique ferait courir, sur les plans éthique, juridique et (socio-)politique, un grand danger de distorsions, de suspicions infondées et de discriminations à l'encontre de certaines personnes, voire de groupes de population (foi, religion, position politique, etc.). Dans le cas des personnes soupçonnées à tort, le risque est important de finir par les pousser à la radicalisation justement parce qu'on les stigmatise («prophétie autoréalisatrice<sup>63</sup>»). En outre, parfois, l'utilisation d'un instrument spécialisé donne l'impression d'une sécurité qui n'est qu'apparente<sup>64</sup>.

Au vu des différents problèmes précités, le groupe de travail du CSCSP parvient à une position critique quant à la question de l'utilisation d'un seul instrument sur l'ensemble du territoire ; de plus, il ne peut pour l'heure recommander l'utilisation d'aucun instrument en particulier. **Toutefois, cette conclusion ne signifie pas que ces instruments spécifiques ne devraient jamais être utilisés. Si un tel instrument est employé par une personne qualifiée, de manière ciblée et en même temps qu'un outil classique et validé d'évaluation du risque ou en complément d'un outil de ce type dans le cadre d'un JPS, il peut tout à fait livrer des résultats supplémentaires, centrés sur l'extrémisme violent**

<sup>59</sup> Von Berg, p. 6, avec indications. Les instruments VERA-2R, ERG 22+, TRAP-18, MLG, RADAR-ITE, « Jhiadist Dehumanization Scale », SAVE (Structured Assessment of Violent Extremism) et RAN CoE Returnee 45 (instrument d'évaluation des risques spécifique aux djihadistes rentrant dans leur pays) ont été étudiés sous ces aspects.

<sup>60</sup> Logvinov, p. 81 ss.

<sup>61</sup> Logan et al. estiment également qu'il est grandement nécessaire de mener des recherches sur les différentes typologies d'extrémistes (autrement dit, personnes adultes ou jeunes, auteurs directs ou individus chargés de la propagande et de la collecte de fonds, sujets partant à l'étranger ou commettant des attentats dans leur pays d'origine, etc.) et sur leur pertinence pour l'évaluation et la gestion des risques: p. 151.

<sup>62</sup> Selon l'OFS, au cours de la dernière décennie, la part de personnes détenues étrangères et domiciliées à l'étranger dans les établissements pénitentiaires suisses était de 52 %. Voir <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/catalogues-banques-donnees/communiqués-presse.assetdetail.7127061.html> (consulté pour la dernière fois le 9 mars 2020).

<sup>63</sup> Logvinov, p. 71 ; von Berg, p. 13.

<sup>64</sup> Remarques: la police cantonale zurichoise a pris du recul quant à l'utilisation de certains outils spécifiques. Selon Reinhard Brunner, chef de la division de la police dédiée à la prévention dans ce canton (Präventionsabteilung), dans le cadre du traitement des cas, on ne donne plus d'importance significative aux instruments spécifiques au contexte de la radicalisation ou de l'extrémisme violent. D'après lui, ces outils ne sont utilisés que rarement et à titre complémentaire dans certains cas, pour « compléter le puzzle » en vue de l'évaluation globale de la situation. L'expérience a montré que ces instruments pouvaient certes donner des indications sur les risques dans certains cas particuliers, mais qu'ils livraient peu d'éléments sur les actions et interventions nécessaires, et n'aidaient donc pas suffisamment l'utilisateur à définir des mesures ciblées (entretien du 25 juillet 2019).

et susceptibles de servir à élaborer une conception de cas ainsi que des scénarios de risque et des recommandations d'intervention<sup>65</sup>.

### 3.5 Marche à suivre pour l'utilisation des instruments

Lorsqu'il y a lieu de penser qu'une personne pourrait commettre un acte violent à motivation extrémiste même si elle n'a **jamais été condamnée pour des faits de cet ordre** auparavant, l'utilisation d'un instrument de screening tel que Ra-Prof ou Screener Islamismus peut être utile, l'évaluateur devant toutefois connaître les limites exposées ci-dessus quant à la validité et à la sensibilité de l'outil. Le fait d'impliquer plusieurs collaboratrices et collaborateurs travaillant avec la personne analysée dans une peer review permet d'établir une image plus complète ; il est ainsi plus facile de décider de la nécessité de poursuivre l'examen<sup>66</sup>.

Si une personne a **déjà été condamnée pour des faits de ce type**, il apparaît indispensable de mener une évaluation du risque plus poussée, en plusieurs étapes en règle générale, et interdisciplinaire dans tous les cas. Il est ainsi possible de combiner des instruments de JPS et des outils classiques d'évaluation du risque pour analyser une personne ayant commis des actes de violence<sup>67</sup>. L'important est que le processus d'évaluation soit défini et standardisé et que l'appréciation montre clairement dans quel contexte, à partir de quelles sources et dans le but de quelle utilisation celle-ci est établie. Il faut en particulier indiquer le comportement problématique à identifier, les facteurs de risque statiques et dynamiques détectés, la pertinence que ceux-ci pourraient acquérir et les évolutions concrètes auxquelles on doit s'attendre<sup>68</sup>. Les facteurs de risque accessoires tels que les maladies psychiques sont quant à eux repérés dans le cadre d'une procédure interdisciplinaire ou par des experts (expertise d'un-e spécialiste en psychiatrie forensique, p. ex.). Les informations doivent être aussi solides que possible, et il y a lieu de faire une nette différence entre les renseignements vérifiés et ceux que donne la personne questionnée. Toutefois, la précision de l'évaluation dépend fortement de l'étendue des données et de leur qualité<sup>69</sup>.

Une évaluation des risques ne porte ses fruits que lorsqu'elle aboutit à des recommandations concrètes, qui peuvent être intégrées dans la conception du cas et la planification des interventions de la gestion des risques, et donc effectivement appliquées. Généralement, il convient de conduire les évaluations à intervalles réguliers et, en cas de changements faisant naître un danger, de les renouveler pour détecter d'éventuelles évolutions qui pourraient présenter un risque<sup>70</sup>.

<sup>65</sup> Cf. Weber et al., p. 12 ; van der Heide et al., p. 22 s.

<sup>66</sup> Cf. van der Heide et al., p. 21.

<sup>67</sup> Cf. également van der Heide et al., p. 23.

<sup>68</sup> Cf. Logan et al., p. 155 s. ; van der Heide et al., p. 23.

<sup>69</sup> Guide du Conseil de l'Europe, point 61.

<sup>70</sup> Document-cadre de la CCDJP, p. 5 ; guide du Conseil de l'Europe, p. 18 (encadré « À retenir »).



### 3.6 Précisions sur le rôle de l'idéologie

Les convictions, positions et besoins idéologiques d'une personne sont des caractéristiques pertinentes pour l'identification des extrémistes violents<sup>71</sup>.

Des idées radicales ou extrémistes légitimant la violence ne sont en soi qu'un support ; elles ne constituent pas un véritable risque à elles seules. Il n'est nécessaire d'intervenir que lorsqu'il existe une volonté et une possibilité de mettre ces convictions en application par des moyens violents, soit par soi-même, soit en aidant une autre personne<sup>72</sup>. Les limites entre ces situations sont floues et font courir le risque d'une hypersensibilisation<sup>73</sup>. Il semble donc impératif de prendre en compte ces deux aspects dans l'évaluation du risque, autrement dit, à la fois l'idéologie de la personne et sa disposition à utiliser la violence, à appeler d'autres personnes à le faire ou à les y aider. Reste ici à souligner que ni les outils spécifiques ni les outils classiques d'évaluation des risques ne permettent de noter si une personne présente un **risque élevé** d'inciter d'autres individus à commettre des actes violents ni si elle a des convictions idéologiques profondes. Par conséquent, ces instruments ne fonctionnent généralement qu'avec les extrémistes **prêts à recourir à la violence**. En définitive, les activités extrémistes violentes comme non violentes (p. ex., financement du terrorisme) nécessitent une analyse professionnelle des facteurs problématiques intrinsèques à la personne ou liés à son environnement (en particulier, de ses schémas de pensée et de comportement), une telle analyse permettant alors d'établir des scénarios de risque et des recommandations d'interventions.

---

<sup>71</sup> Guide du Conseil de l'Europe, point 45.

<sup>72</sup> Cf. EUCPN. European Crime Prevention Monitor) 2019/1: Radicalisation and violent extremism. Brussels: European Crime Prevention Network, 2019, p. 38, et la référence à la citation du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'OSCE: *Incitement to, and recruitment for, terrorism should be criminalized and prosecuted, but holding views or beliefs that are considered radical or extreme, as well as their peaceful expression, should not be criminalized in line with international human rights standards.*

<sup>73</sup> Weber et al. parlent du danger des faux positifs, des distorsions, des visions stéréotypées et de la discrimination ethnique (p. 11).

## 4. RECOMMANDATIONS POUR LE DOMAINE DE L'EXÉCUTION DES SANCTIONS PÉNALES

### 4.1 Identification des personnes nécessitant une évaluation

Les processus de radicalisation intrapsychiques qui ne sont observables que de manière très restreinte depuis l'extérieur (p. ex., idées, intérêts) peuvent se manifester au niveau du comportement ou des discours de la personne. Les observations faites au contact avec celle-ci, au sein de l'institution ou dans un contexte extra-carcéral (p. ex., assistance de probation), jouent donc un rôle central: elles sont le meilleur moyen de remarquer à temps les comportements dénotant un risque et de prendre des mesures appropriées.

En ce qui concerne la privation de liberté, les réactions à des signes apparaissant dans l'enceinte d'une institution devraient tenir compte du principe de la sécurité dynamique<sup>74</sup>. Ce dernier préconise notamment d'améliorer la qualité du contact entre le personnel et les personnes détenues. La sécurité dynamique est garantie si les collaboratrices et collaborateurs, grâce à des interactions fréquentes et constructives, connaissent bien les personnes détenues, leur état de santé physique et psychique ainsi que l'évolution de cet état, leur comportement et leur degré d'intégration dans la population carcérale. Le personnel ne peut connaître ces différents éléments qu'en traitant ces personnes avec respect et équité, entre autres. En d'autres termes, dans l'idéal, l'atmosphère de l'institution doit être telle que les individus incarcérés s'adressent proactivement aux collaboratrices et collaborateurs pour leur demander de l'aide ou les informer en cas de problème (p. ex., signaler le changement de comportement d'une autre personne détenue). Il va de soi qu'une telle atmosphère est plus facile à instaurer dans des structures de petite taille, en exécution en groupe, que dans de grands collectifs. Enfin, les collaboratrices et collaborateurs de l'établissement devraient également mener des échanges réguliers, qui permettent une observation interdisciplinaire des comportements (dans le travail, les temps libres et la thérapie) et assurent ainsi la bonne gestion des informations.

La condition essentielle pour détecter une évolution à risque est d'entretenir un dialogue direct, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'institution. Il est recommandé de surveiller les propos qui sont **dépréciatifs** ou qui soutiennent l'idée d'une **démarcation** avec le reste de la société ou la **revendication d'une vérité absolue**. Si une personne, de manière explicite ou implicite, rejette d'autres individus parce qu'ils ont une vision différente du monde ou tient des discours signifiant en substance « nous avons raison et tous les autres sont dans l'erreur » ou « le chemin que j'ai pris est le seul à être juste », il peut être utile d'examiner son cas et de se renseigner plus en détail à son sujet. Une telle approche de sensibilisation permet d'identifier les signes d'une évolution critique de la personnalité dans les discussions et de les traiter, sans devoir posséder des connaissances spécifiques sur le phénomène ni chercher d'explications de fond détaillées.

Concernant les véritables **indicateurs des processus de radicalisation**, étant donné le caractère multifactoriel du phénomène, ces critères ne sont guère parlants s'ils sont pris séparément ; ils ne prennent

---

<sup>74</sup> Pour des explications plus détaillées sur cette thématique, se référer au projet partiel 1b « La sécurité dynamique dans le domaine de la privation de liberté » du présent projet.

de signification qu'une fois mis en relation avec d'autres facteurs. Le CSCSP a réalisé un tableau à partir de facteurs de risque déjà étudiés dans la pratique dans différents pays<sup>75</sup>, qui valent pour l'ensemble des formes d'extrémisme violent (cf. ci-dessous). Cette liste n'est évidemment **pas exhaustive**. C'est pourquoi il est impératif de ne pas se limiter aux critères mentionnés. L'objectif de cet aperçu est plutôt de **sensibiliser le personnel aux changements de comportement** et de fournir un langage commun, de sorte que l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs impliqués agissent de manière plus sûre.

**Tableau: Indicateurs pour l'évaluation des comportements liés à un risque de radicalisation violente (CSCSP, décembre 2019)**

Position, conceptions	Comportement	Contacts (relations)
<p><u>Mode de pensée du «nous contre eux»</u></p> <p>Propos manichéens (sur le «mal» contre le «bien», p. ex.) et très forte diabolisation de certaines figures</p> <p>Théories du complot et revendication d'une vérité absolue, rigidité dans la discussion</p> <p>Dénigrement de certains groupes (définis en fonction d'une nationalité, d'une ethnie, d'une confession, d'une conviction, etc.) et discours de haine (justifiant l'usage de la violence envers ces groupes)</p>	<p><u>Contact avec des contenus faisant l'apologie de la violence / possession de tels contenus</u></p> <p>La personne possède, demande ou utilise de la propagande ou du matériel extrémistes connus / interdits.</p> <p>Elle possède, demande ou utilise des contenus faisant l'apologie de la violence.</p> <p>Elle porte sur elle des symboles de groupes ou d'individus extrémistes violents connus (p. ex., auteurs d'attentats connus) ou en décore sa cellule.</p>	<p><u>Entourage prônant la violence</u></p> <p>Contacts avec des individus appartenant à des milieux prônant ou glorifiant la violence (intra- ou extra-muros)</p> <p>Réseau social peu développé en dehors de ce cercle</p> <p>Forte distanciation par rapport à l'entourage initial en raison de cette socialisation / des changements d'opinion survenus</p>
<p><u>Adoption d'une posture victimaire</u></p> <p>Allusions répétées à des injustices et à des discriminations</p> <p>La personne se considère comme appartenant à une partie</p>	<p><u>Comportement menaçant</u></p> <p>La personne est délibérément intimidante envers les autres personnes se trouvant dans l'institution.</p>	<p><u>Auto-ségrégation et formation de petits groupes</u></p> <p>La personne n'a de contacts qu'avec les personnes qui partagent ses points de vue.</p>

<sup>75</sup> Ces critères se basent sur le manuel d'EuroPris, le Guide de sensibilisation au terrorisme et à l'extrémisme violent (CA), le site de Stop-djihadisme (FR), le kit de formation Prévention de la radicalisation (FR), le baromètre des comportements du CPRMV, Montréal (CA), le programme PREVENT (GB) et les critères d'évaluation de la prévention de l'islamisme (EVI) du Nationales Zentrum Kriminalprävention (DE). Il a également été fait appel aux instruments d'appréciation des risques les plus répandus, tels que VERA-2R ou TRAP-18, par exemple.

<p>de la collectivité qui est persécutée dans le monde entier ou dont l'existence est menacée.</p> <p>Elle accuse les autres d'être responsables de sa situation et de ses souffrances.</p> <p>Elle a ou développe un fort ressentiment qui, selon elle, légitime le recours à la violence.</p> <p>Elle exprime le souhait de se venger en commettant des actions violentes.</p>	<p>Elle menace de commettre des actes violents ou des attaques (à l'intérieur ou à l'extérieur de l'établissement).</p> <p>Elle profère des menaces violentes à l'encontre de personnes codétenues ou de collaboratrices et collaborateurs.</p>	<p>Elle évite celles qui n'ont pas les mêmes idées et conceptions (y compris dans le cercle familial).</p> <p>Elle évite les contacts avec certaines personnes codétenues ou certain-e-s collaboratrices et collaborateurs en raison de leur genre, de leur ethnie ou de leur religion.</p>
<p><u>Attitude prônant / légitimant la violence</u></p> <p>Elle légitime la violence à l'encontre d'un groupe particulier de personnes.</p> <p>Elle légitime la violence à l'encontre de civils.</p> <p>Elle défend et diffuse une idéologie justifiant la violence (p. ex., violence contre des groupes de personnes considérées comme «mécrites» ou contre les personnes migrantes).</p> <p>Elle lance des appels à se défendre contre une menace existentielle.</p> <p>Elle parle des zones de conflit et formule le souhait de défendre les personnes qui s'y trouvent.</p> <p>Elle manifeste de la fascination ou de l'admiration pour des groupuscules ou des individus extrémistes violents.</p>	<p><u>Activités de préparation d'actes violents</u></p> <p>La personne s'intéresse aux armes ou aux explosifs et essaie d'obtenir des informations à ce sujet.</p> <p>Elle souhaite se rendre dans des zones de conflit.</p> <p>Elle envoie à des personnes inconnues (ou proches de groupes extrémistes violents) ou reçoit de leur part de grosses sommes d'argent.</p> <p>Après avoir eu un comportement plutôt extraverti, elle se montre soudainement très «discrète» et il y a lieu de suspecter qu'elle prépare des actes violents.</p>	<p><u>Volonté de leadership ou fragilité face à cette attitude</u></p> <p>Elle se transforme en «meneur» (ou se comporte en tant que tel).</p> <p>Elle tente consciemment d'exercer de l'influence sur d'autres personnes détenues ou de les amener à prendre part à un complot.</p> <p>Elle se laisse manipuler par des personnes à l'attitude autoritaire (personnalité de «suiveur») et se range aux côtés d'autres personnes.</p>

En règle générale, une évolution critique va de pair avec un comportement qui est observable au niveau des actions de l'individu et qui est imbriqué dans un processus dynamique (autrement dit, les anomalies se multiplient). En effet, personne ne se radicalise subitement, du jour au lendemain, ce que tout un chacun remarquerait immédiatement. Au contraire, les phénomènes de radicalisation sont souvent des processus dont la progression est lente, que l'on ne peut remarquer qu'en étant en contact avec une personne durant un certain temps et en restant attentif aux changements de comportement. Le personnel d'encadrement ou les personnes chargées du travail social devraient donc recevoir une formation pour savoir repérer les évolutions présentant un risque sans devoir procéder eux-mêmes à une appréciation poussée de la situation<sup>76</sup>. Dans ce contexte, il est également indispensable de disposer d'un certain «savoir-faire pratique» concernant la réaction à adopter dans les situations concrètes (comment parler à la personne, lui poser des questions et faire suivre le dossier).

Du point de vue de la pratique, il semble utile que les institutions aient accès aux connaissances spécialisées spécifiques à l'extrémisme (et, dans l'idéal, possèdent et apportent elles-mêmes de telles connaissances). La fonction consistant à fournir ces connaissances peut être assumée par un centre ou un-e spécialiste interne à l'établissement, à qui l'on peut signaler les observations critiques facilement, rapidement et sans plus de formalités, et qui planifierait et coordonnerait la suite de la procédure<sup>77</sup>. Or, vu le nombre réduit de cas concernant ce phénomène, les établissements auront de la difficulté à générer seuls une expertise suffisante. Il serait ainsi plus indiqué de créer à un échelon inter-établissements (p. ex., au niveau des concordats) des centres de compétence qui pourraient se charger de tels cas. Ces centres de compétence devraient, dans le respect de la confidentialité des données, chercher à collaborer avec les organes de contact en matière de radicalisation et d'extrémisme violent<sup>78</sup> ainsi qu'avec les services de renseignement.

## 4.2 Collaboration en réseau

Comme nous l'avons exposé, l'utilisation d'une approche JPS et d'outils éprouvés et correctement validés ainsi que leur éventuelle combinaison avec des instruments spécifiques sont adaptées pour identifier les facteurs de risque d'actes extrémistes violents et, de cette façon, contribuer à la prévention d'attaques terroristes et d'autres événements similaires. Pour que l'appréciation des facteurs de risque soit décodée correctement, sans être minimisée ni sur-interprétée, seul·e·s les utilisatrices et utilisateurs au bénéfice d'une formation professionnelle et d'une expérience pratique en la matière devraient mener des évaluations poussées dans ce domaine sensible. Dans la mesure où, pour l'heure, la radicalisation et l'extrémisme violent en milieu carcéral sont des phénomènes plutôt rares en Suisse, il ne semble pas opportun de faire un emploi généralisé d'instruments spécifiques sur l'ensemble du territoire ni d'introduire les formations que ceux-ci impliqueraient. Même si certain·e·s collaboratrices et collaborateurs étaient formé·e·s à l'utilisation de tels outils dans les cantons, la routine nécessaire pour garantir des résultats fiables serait tout de même largement insuffisante. Il convient donc de recourir dans chaque cas concret à des spécialistes qualifié·e·s pour l'évaluation du risque<sup>79</sup>.

Pour les cantons dans lesquels des criminologues ou des psychologues forensiques se servent déjà d'outils spécifiques à l'heure actuelle et où il est toujours nécessaire de poursuivre cette utilisation,

<sup>76</sup> Ronco et al., p. 29. Une telle sensibilisation fait l'objet du cours de formation continue organisé sur deux jours par le CSCSP, « Radicalisation en milieu pénitentiaire: profils, processus et mécanismes de gestion ».

<sup>77</sup> Pour la privation de liberté, voir la note de bas de page 81 (exemple de l'établissement de Lenzbourg).

<sup>78</sup> Cf. <https://www.svs.admin.ch/fr/themes/prevention-de-la-radicalisation.html>.

<sup>79</sup> Van der Heide et al. vont également dans ce sens (p. 23) et conseillent d'installer de petites unités spécialisées.

il est pertinent que ces formations et formations continues soient proposées en Suisse, par des spécialistes qualifié·e·s, et qu’elles soient complétées par des intervisions et des supervisions régulières sur place en vue du contrôle-qualité.

Selon le processus ROS, dans les cas où la nécessité d’évaluation est élevée, l’**autorité d’exécution** a la mission d’établir une conception de cas globale qui inclut une estimation des risques et d’analyser le besoin de contrôle et de changement (en ce qui concerne la disposition à la violence, p. ex.). En accord avec les partenaires de travail (institution, service thérapeutique, service de probation), cette autorité doit élaborer une planification de l’exécution de la sanction et des interventions susceptibles de réduire le risque de récidive et de renforcer les ressources de la personne, afin de favoriser son processus de désistance et sa réintégration dans la société. Si, pendant la période d’exécution de la sanction, des indices apparaissent qui suggèrent que des critères (facteurs de risque ou facteurs de protection) pourraient avoir changé, l’évaluation doit être mise à jour et la conception de cas, modifiée en conséquence. En cas de signes indiquant qu’une personne détenue pourrait, à l’avenir, commettre un acte extrémiste violent, y inciter ou y aider un autre individu, il est recommandé de prendre les mesures suivantes: d’une part, lancer les procédures existantes d’analyse en milieu carcéral (en d’autres termes, évaluations du risque par le SEPL instauré conformément au concept ROS, présentation du cas à une commission telle que décrite à l’art. 75a, al. 2, CP, expertise par un·e spécialiste en psychiatrie forensique) ; d’autre part, pour des investigations spécifiques dans le domaine de l’extrémisme violent ou de la radicalisation, faire appel à des partenaires externes expérimenté·e·s – c.-à-d. la **gestion cantonale des menaces (GCM)**, les **services de renseignement cantonaux (SRCant)** ou, le cas échéant, un service spécialisé<sup>80,81</sup>.

Concernant les deux **SEPL** de Suisse alémanique, soulignons que l’analyse différenciée des processus de radicalisation et de l’extrémisme violent ne correspond ni à la mission de ces services ni à leur domaine d’expertise. Le SEPL assume cependant un rôle important: celui de déterminer, dans le cadre d’une consultation sur le risque, si l’individu présente des indices typiques d’une évolution problématique et, le cas échéant, d’identifier lesquels. En outre, il peut rendre à l’intention du service spécialisé ou de la personne chargée de cette question une recommandation sur la nécessité d’approfondir les analyses.

La collaboration du domaine de l’exécution des sanctions pénales avec les autorités et partenaires de travail *externes* mentionné·e·s ci-dessus devrait être institutionnalisée. Il s’agit de définir les processus, les compétences et les procédures et de déterminer les **moyens utilisés pour l’échange d’informations**<sup>82</sup>. De plus, pour éviter les structures en doublon et les interruptions dans les flux d’information,

<sup>80</sup> La liste des services et bureaux cantonaux du Réseau national de sécurité (RNS) est disponible au lien suivant : [https://www.svs.admin.ch/content/svs-internet/de/themen-/praevention-radikalisierung/\\_jcr\\_content/contentPar/downloadlist/downloadItems/79\\_1522326609095.download/Praevention\\_Radikalisierung\\_Kontaktstellen\\_Kantone.pdf](https://www.svs.admin.ch/content/svs-internet/de/themen-/praevention-radikalisierung/_jcr_content/contentPar/downloadlist/downloadItems/79_1522326609095.download/Praevention_Radikalisierung_Kontaktstellen_Kantone.pdf) (consulté pour la dernière fois le 9 mars 2020). Il conviendra de clarifier, dans chaque cas individuel, si une collaboration doit être mise en place entre ces services et le domaine de l’exécution des sanctions pénales, et, lorsque c’est le cas, de quelle manière, surtout si une telle collaboration n’a pour l’instant guère été établie.

<sup>81</sup> Ces partenaires de travail pourraient entre autres être également mis·e·s à contribution pour expertiser le matériel suspect (dans les cellules ou les appartements, p. ex.), dans la mesure où ils et elles disposent des connaissances spécialisées nécessaires.

<sup>82</sup> Pour ce qui est d’une pratique éprouvée de collaboration avec le SRCant, citons l’exemple de l’établissement pénitentiaire de Lenzbourg, qui dispose d’un·e responsable de la coordination sur les questions d’extrémisme depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2016. Cette personne s’entretient à intervalles réguliers avec l’interlocutrice ou l’interlocuteur du SRCant et avec le service cantonal spécialisé de lutte contre la criminalité organisée concernant les cas relevant de l’EP de Lenzbourg, des six prisons de district et du foyer d’éducation d’Aarburg. L’échange mutuel des informations et la coordination des démarches (p. ex. en ce qui concerne les mesures de surveillance ou de contrôle) sont ainsi garantis. Ce travail se base sur la directive de l’EP de Lenzbourg du 17 août 2016 relative à la gestion des détenus fondamentalistes (« Umgang mit Gefangenen mit radikal-fundamentalistischem

la coordination et la communication entre les partenaires *internes* travaillant sur le cas sont également essentielles (institution, autorité d'exécution, psychiatrie forensique, assistance de probation). Il est ici nécessaire de **sensibiliser l'ensemble des partenaires aux procédures à suivre pour le signalement, et ce à tous les niveaux**. Il faudrait par exemple définir clairement comment et à qui le personnel d'encadrement doit signaler les observations, comment la communication effectuée par les partenaires de travail (institution, service thérapeutique, assistance de probation) parvient à l'autorité d'exécution gérant le cas et comment les résultats d'une évaluation du risque s'intègrent dans le travail propre à ce cas et sont retransmis à l'institution<sup>83</sup>. Dans ce contexte, il est également nécessaire de réglementer la manière dont on doit traiter les données qui *ne doivent pas* figurer par écrit dans le dossier parce qu'elles ont un intérêt de renseignement (et non pénal), mais sont tout de même importantes pour la conception de cas. **L'objectif devrait être que l'autorité d'exécution, en tant que gestionnaire de cas, fournisse toujours l'ensemble des informations relatives aux événements posant un problème de sécurité et que la compréhension commune du cas soit garantie à tout instant entre les partenaires de travail**. En effet, ce n'est qu'en connaissant l'ensemble des facteurs que l'on peut trancher de manière professionnelle sur les questions qui ont une incidence en termes de sécurité (p. ex., l'octroi de congés).

Dans ce contexte, il importe aussi que les informations pertinentes ne se perdent pas en cas de **changement d'institution ou de compétences**, mais qu'au contraire, elles soient rapidement transmises par écrit à la nouvelle institution ou au nouveau service responsable, afin que ceux-ci disposent de tous les documents nécessaires à leur travail. Étant donné que cette thématique ne peut être traitée que de manière collaborative, la gestion de l'information et de la transition acquiert ici une importance particulière.

La liste suivante montre des exemples de procédures qui sont envisageables si, au cours de l'exécution de la sanction, des signes d'évolution critique apparaissent chez une personne condamnée :

- Suisse alémanique: si des signes critiques apparaissent, le ou la partenaire de travail en informe l'autorité d'exécution. Celle-ci exige une consultation auprès du SEPL. Le SEPL, pour sa part, évalue les facteurs de risque de la personne, en particulier, les schémas de pensée et de comportement qui sont perçus comme problématiques. **S'il estime qu'il y a lieu de faire appel à un service spécialisé pour une évaluation supplémentaire et plus approfondie, il prend contact avec ce service et intègre les résultats de celui-ci dans l'évaluation qu'il rend à l'autorité d'exécution**. L'autorité d'exécution, quant à elle, informe les partenaires de travail des résultats de l'évaluation et, en accord avec eux, adapte la planification de l'exécution et des interventions.
- Suisse alémanique: si des signes critiques apparaissent, le ou la partenaire de travail en informe l'autorité d'exécution. Celle-ci exige une consultation auprès du SEPL. Le SEPL évalue alors les facteurs de risque de la personne, en particulier, ses schémas de pensée et de comportement. **S'il estime qu'il y a lieu de faire appel à un service spécialisé pour une évaluation supplémentaire et plus approfondie, il note cet avis en le justifiant dans le détail et renvoie le cas à l'autorité d'exécution. C'est alors cette dernière qui établit le contact avec le service spécialisé, le SEPL pouvant donner des explications sur les points à approfondir**. L'autorité d'exécution informe les

bzw. extremistischem Gedankengut und aus der organisierten Kriminalität »). Le SPEN vaudois dispose d'un système similaire. En outre, dans les cantons de Zurich, de Soleure et de Neuchâtel, le domaine de l'exécution des sanctions pénales est intégré à la GCM. Ce rattachement est à saluer, dans la mesure où il permet un échange mutuel de toutes les informations importantes entre les services qui travaillent sur le cas dans le cadre de l'exécution ou dans d'autres contextes.

<sup>83</sup> Il faut également définir si l'évaluation effectuée au sujet de la personne est communiquée et, le cas échéant, à qui, par exemple.

partenaires de travail des résultats de l'évaluation et, en accord avec eux, adapte la planification de l'exécution et des interventions.

- Suisse alémanique / cantons latins: si des signes critiques apparaissent en privation de liberté, l'institution se tourne elle-même vers un service spécialisé approprié. Elle informe l'autorité d'exécution de cette mesure et des résultats de l'évaluation pour que ceux-ci soient intégrés rapidement à la planification mise à jour de l'exécution et des interventions.
- Cantons latins: l'institution ou l'autorité d'exécution, en étroite concertation, font examiner le cas par leurs criminologues. Si nécessaire, elles font appel à un service spécialisé (p. ex., le SRCant). Les résultats de l'évaluation sont intégrés à la planification de l'exécution et des interventions.

Pour déterminer quelle est la démarche appropriée, il faut garder en mémoire que celle-ci doit tenir compte des sanctions tant ambulatoires que stationnaires et qu'elle doit être adaptée au contexte concerné (privation de liberté avec sursis partiel ou sans sursis, détention provisoire ou pour motifs de sûreté, etc.). Par conséquent, différentes marches à suivre pourraient exister parallèlement au sein d'un même canton. **L'important est que l'autorité d'exécution (p. ex., la conduite de la procédure pénale), l'institution et les intervenant-e-s impliqué-e-s dans le traitement (thérapeutes, travailleuses sociales et travailleurs sociaux, p. ex.) connaissent les processus et que le monitoring mené dans le cadre du suivi (gestion de la transition) soit instauré suffisamment tôt.**

### 4.3 Conclusion

Les infractions violentes à caractère extrémiste représentent un phénomène très hétérogène. Il est impossible de dresser un profil type pour les auteurs de ces actes. Par conséquent, l'évaluation des risques n'est pas tâche facile: elle fait courir le risque d'une hypersensibilisation qui pourrait aboutir à la suspicion infondée et à la stigmatisation de certaines personnes détenues.

En ce qui concerne les instruments de détection et de triage (outils de screening), pour l'heure, les outils spécialisés qui ont été utilisés en Suisse dans la pratique sont *Ra-Prof* et *Screeener Islamismus*. Ces deux instruments sont appropriés pour le premier examen, la structuration du cas et la planification des premières interventions. Toutefois, les utilisateurs de ces instruments doivent être conscients que des incertitudes demeurent quant à leur validité et à leur degré de sensibilité. Si l'on ne recourt pas à des instruments de screening, il est également possible de travailler avec des méthodes de conduite d'entretien ou une liste d'indicateurs qui peuvent révéler d'éventuels problèmes d'extrémisme<sup>84</sup>. Il est ici pertinent que les personnes ayant un contact direct avec la personne détenue (c. -à-d. le personnel de l'institution et l'assistance de probation) soient formées de manière à pouvoir déceler des changements témoignant d'un risque ou des évolutions critiques pouvant être liées à des actes extrémistes violents. Enfin, il semble indiqué de mettre en place, au sein du système d'exécution des sanctions, des services spécialisés auxquels on pourrait signaler les observations critiques rapidement et facilement, et grâce auxquels on pourrait réfléchir de manière coordonnée à la suite de la procédure (p. ex., lancement d'une évaluation).

Au cours des dernières années, quelques instruments de JPS spécifiques ont été développés dans le monde pour des évaluations du risque plus poussées en matière d'extrémisme violent. Pour l'heure,

<sup>84</sup> Cf. les explications données au ch. 4.1. À l'heure actuelle, des listes d'indicateurs sont utilisées pour le screening dans les cantons latins (p. ex., par les autorités d'exécution du canton de Neuchâtel).



étant donné les preuves encore insuffisantes quant à leur validité et à leur fiabilité (et le risque d'appréciation erronée qui en découle), on ne saurait recommander l'utilisation d'aucun d'entre eux en particulier. Tous les outils examinés dans le présent rapport sont adaptés en tant qu'*aides* pour évaluer le risque et planifier les interventions, mais leur capacité à parvenir à des conclusions est limitée. Lorsque l'on suspecte des activités relevant de l'extrémisme violent, ces instruments spécifiques doivent être utilisés par des spécialistes de la psychologie et de la psychiatrie forensiques expérimenté·e·s et formé·e·s, en complément des outils classiques et correctement validés servant à l'estimation du risque de violence (tels que VRAG ou HCR-20). Généralement, les instruments à privilégier sont ceux qui ne proposent pas de simple classification (catégories «dangereux» ou «non dangereux»), mais qui indiquent *quel danger existe pour quel délit* et dans *quelles circonstances* tout en donnant des *recommandations d'intervention concrètes* pour la planification des interventions. De plus, il est utile que ce dispositif aide l'utilisateur à élaborer des scénarios de risque. En effet, le ou la professionnel·le est censé·e envisager les évolutions plausibles du cas et planifier à temps les interventions adéquates. Ces instruments ne se prêtent pas à l'examen des sujets qui ne recourent pas eux-mêmes à la violence, mais soutiennent la diffusion d'idées extrémistes par des moyens financiers, p. ex. Ici, il est plus important de mener une analyse approfondie du cas concerné pour connaître les facteurs de risque problématiques (p. ex., schémas de pensée et de comportement) qui pourraient être mis en relation avec des activités criminelles.

Pour parvenir à des recommandations d'actions concrètes en vue de la planification de l'exécution, il peut en outre être opportun de soumettre le cas à une commission spécialisée interdisciplinaire telle que décrite à l'art. 75a du CP, celle-ci procédant alors à une évaluation du risque et à une pesée des intérêts plus détaillées<sup>85</sup>.

Étant donné que, pour une personne détenue, le phénomène de la radicalisation et de l'extrémisme violent dure généralement plus longtemps que n'importe laquelle des différentes phases d'exécution (et ne se limite donc pas aux seuls domaines de compétence de quelques acteurs), c'est en définitive la gestion de l'information et de la transition qui joue un rôle essentiel. Il est ainsi crucial d'agir de manière coordonnée, à l'intérieur comme à l'extérieur du système d'exécution, et de garantir une communication transparente entre les partenaires de travail impliqué·e·s. Pour la bonne marche de cette procédure, les cantons devraient déterminer et faire connaître les compétences, les rôles et les processus d'évaluation en fonction de chaque contexte. Il semble absolument essentiel que l'ensemble des partenaires de travail reçoivent à propos de la personne concernée les informations nécessaires pour remplir leurs tâches, et que l'autorité d'exécution soit étroitement associée à la conduite de l'ensemble de la procédure.

<sup>85</sup> La formulation de l'art. 75a, al. 1, CP, ne permet pas de savoir si le recours à la commission serait également possible dans le cas où la personne concernée n'aurait commis aucune des infractions figurant dans la liste visée à l'art. 64, al. 1. Toutefois, au vu de la gravité des actes terroristes risquant de survenir en termes de violation du droit, une consultation semble également indiquée dans ces cas.

## DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

### Au niveau international

Guide du Conseil de l'Europe à l'intention des services pénitentiaires et de probation concernant la radicalisation et l'extrémisme violent (citation: **guide du Conseil de l'Europe**), consultable sur: <https://www.skjv.ch/sites/default/files/documents/guidfrançais.pdf> (consulté pour la dernière fois le 9 mars 2020)

Manuel de l'ONU DC de février 2017 sur la gestion des détenus extrémistes violents et la prévention de la radicalisation violente en milieu carcéral (citation: **manuel de l'ONU DC**), consultable sur: [https://www.unodc.org/pdf/criminal\\_justice/Handbook-on-VEPs-FR.pdf](https://www.unodc.org/pdf/criminal_justice/Handbook-on-VEPs-FR.pdf) (consulté pour la dernière fois le 9 mars 2020)

### Au niveau national

Recommandations de la Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police (CCDJP) du 12 avril 2018 concernant la radicalisation et l'extrémisme violent dans le cadre de l'exécution des sanctions pénales en Suisse (citation: **recommandations de la CCDJP**), consultable sur: [https://www.skjv.ch/sites/default/files/documents/030318\\_Recommandations\\_Radicalisation\\_JuV\\_FR.pdf](https://www.skjv.ch/sites/default/files/documents/030318_Recommandations_Radicalisation_JuV_FR.pdf) (consulté pour la dernière fois le 9 mars 2020)

Document-cadre de la CCDJP du 12 avril 2018 concernant la radicalisation et l'extrémisme violent dans le cadre de l'exécution des sanctions pénales en Suisse (citation: **document-cadre de la CCDJP**), consultable sur:

[https://www.skjv.ch/sites/default/files/documents/030318\\_Document\\_cadre\\_Radicalisation\\_JuV.pdf](https://www.skjv.ch/sites/default/files/documents/030318_Document_cadre_Radicalisation_JuV.pdf) (consulté pour la dernière fois le 9 mars 2020)

Rapport de monitoring 2018 du Plan d'action national de lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent, juin 2019 (citation: **rapport de monitoring du PAN**), consultable sur: <https://www.newsadmin.ch/newsd/message/attachments/57571.pdf> (consulté pour la dernière fois le 9 mars 2020)

## BIBLIOGRAPHIE

Böckler / Allwinn / Hoffmann / Zick (2017): Früherkennung von islamistisch motivierter Radikalisierung, in: *Kriminalistik – unabhängige Zeitschrift für die kriminalistische Wissenschaft und Praxis*, 8-9/2017, pp. 497 – 503 (en allemand)

Endrass / Sadowski / Böckler / Rossegger (2015): Der Weg zum (terroristischen) Attentäter: Gewalt legitimieren, um Gewalt auszuüben, in: *Kriminalistik - unabhängige Zeitschrift für die kriminalistische Wissenschaft und Praxis*, 5/2015, pp. 328 – 334 (en allemand)

Logan / Lloyd (2018): Violent extremism: A comparison of approaches to assessing and managing risk, in: *Legal and Criminological Psychology*, 24, 141 – 161, disponible en version électronique sur: <https://onlinelibrary.wiley.com/doi/epdf/10.1111/lcrp.12140> (consulté pour la dernière fois le 9 mars 2020 ; en allemand)

Logvinov Michael (2019): Risikobewertung extremistischer Gewalt, Verfahren – Instrumente – Kritik, Wiesbaden (DE ; en allemand)

Ronco / Sbraccia / Torrente (2019): Prison de-radicalization strategies, programmes and risk assessment tools in Europe, *European Prison Observatory*, disponible en version électronique sur: <https://iris.unito.it/retrieve/handle/2318/1720821/557447/Prison%20de-radicalization%20strategies.pdf> (consulté pour la dernière fois le 9 mars 2020 ; en anglais)

Scarcella / Page / Furtado (2016): Terrorism, radicalisation, extremism, authoritarianism and fundamentalism: a systematic review of the quality and psychometric properties of assessments, *PloS one*, 11(12), e0166947, disponible en version électronique sur: <https://journals.plos.org/plosone/article/file?id=10.1371/journal.pone.0166947&type=printable> (consulté pour la dernière fois le 9 mars 2020 ; en anglais)

Van der Heide / van der Zwan / van Leyenhorst (2019): The Practitioner’s Guide to the Galaab – A Comparison of Risk Assessment Tools for Violent Extremism, *ICCT Research Paper*, disponible en version électronique sur: <https://icct.nl/publication/the-practitioners-guide-to-the-galaxy-a-comparison-of-risk-assessment-tools-for-violent-extremism/> (consulté pour la dernière fois le 9 mars 2020)

Von Berg Annika (2019): Risk Assessment im Phänomenbereich gewaltbereiter Extremismus – State of the Art, in: *Interventionen. Zeitschrift für Verantwortungspädagogik*, 13/2019, S. 4 – 15, disponible en version électronique sur: [https://violence-prevention-network.de/wp-content/uploads/2019/09/Interventionen\\_13-2019-1.pdf](https://violence-prevention-network.de/wp-content/uploads/2019/09/Interventionen_13-2019-1.pdf) (consulté pour la dernière fois le 9 mars 2020)

**Voir également les bibliographies des expertises de Michael Weber, Astrid Rossegger et Jérôme Endrass, «Évaluations des risques dans le domaine de l’extrémisme», de Leonel da Cunha Gonçalves, «Évaluation du risque d’extrémisme violent» et de Vitor Costa et Pedro das Neves, «Outils pour l’évaluation des risques et la gestion de la radicalisation et l’extrémisme violent dans les prisons» (en annexe).**

▪ S K J V ▪ ▪  
▪ ▪ C S C S P  
C S C S P ▪ ▪

## ANNEXES

**Annexe 1: Expertise «Évaluations des risques dans le domaine de l'extrémisme» par Michael Weber, Astrid Rossegger et Jérôme Endrass, 15 février 2019**

**Annexe 2: Expertise «Évaluation du risque d'extrémisme violent» par Leonel da Cunha Gonçalves, 23 avril 2019**

**Annexe 3: Expertise «Outils pour l'évaluation des risques et la gestion de la radicalisation et l'extrémisme violent dans les prisons» par Vitor Costa et Pedro Das Neves, 2018**

▪ S K J V ▪ ▪  
▪ ▪ C S C S P  
C S C S P ▪ ▪

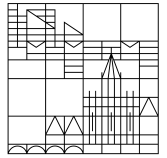
## ANNEXE 1

▪ S K J V ▪ ▪  
▪ ▪ C S C S P  
C S C S P ▪ ▪

## ANNEXE 2

▪ S K J V ▪ ▪  
▪ ▪ C S C S P  
C S C S P ▪ ▪

## ANNEXE 3



## **Évaluations des risques dans le domaine de l'extrémisme**

**Rapport destiné au Centre suisse de compétences en matière d'exécution des sanctions pénales (CSCSP).**

Michael Weber, PD Dr Astrid Rossegger et prof. Jérôme Endrass

15 février 2019

Groupe de travail psychologie légale  
Université de Constance  
Universitätsstr. 10  
D-74864 Constance



## Table des matières

1. Introduction	2
2. Contexte	2
2.1. Définitions : radicalisation, extrémisme, terrorisme	2
2.2. Situation en Suisse	3
2.3. Problèmes liés à un taux de base faible	3
2.4. Approches en matière d'évaluation des risques	4
3. Instruments d'évaluation des risques dans le domaine de l'extrémisme	5
3.1. Critères à remplir par les instruments d'évaluation des risques	5
3.2. Instruments disponibles en langue allemande	6
3.2.1. Instruments mécaniques	6
3.2.1.1. RADAR-iTE	6
3.2.1.2. Screener Islamismus	7
3.2.2. Instruments SPJ	8
3.2.2.1. Violent Extremism Risk Assessment (VERA-2R)	8
3.2.2.2. Octagon	9
3.3. Avantages et inconvénients des instruments disponibles	10
4. Recommandations	11
Références	13
Annexe	17

## 1. Introduction

Le présent rapport a été établi à la demande du Centre suisse de compétences en matière d'exécution des sanctions pénales (CSCSP). Tout comme le « Rapport groupe PLESOR : Évaluation du risque » (Gonçalves, 2019), déjà remis au CSCSP, qu'il complète, il passe en revue les outils d'évaluation des risques dans le domaine de l'extrémisme. Il tient particulièrement compte des besoins du personnel pénitentiaire suisse.

## 2. Contexte

Les passages suivants portent sur la définition du domaine de la radicalisation/de l'extrémisme/du terrorisme, puis abordent de façon succincte la situation actuelle en Suisse avant de présenter différentes approches fondamentales en matière d'évaluation des risques.

### 2.1. Définitions : radicalisation, extrémisme, terrorisme<sup>1</sup>

Suite à différents attentats, les termes de « radicalisation », « extrémisme » et « terrorisme » reviennent de plus en plus dans les discours médiatiques, politiques ou sociétaux tandis que les publications scientifiques à ce sujet se multiplient, elles aussi. Il n'existe toutefois pas de consensus par rapport aux concepts que recouvrent ces termes.

Une première approche consiste à définir la radicalisation comme un processus dynamique, par opposition à l'extrémisme et au terrorisme, qui s'apparentent à des convictions ou des comportements figés pouvant découler du processus de radicalisation. Dalgaard-Nielsen (2010, p. 798) décrit ainsi la radicalisation comme une « *disposition croissante à souhaiter et soutenir un changement profond de la société en opposition avec l'ordre établi ou le menaçant directement* » (traduction libre de l'anglais). Cette description n'évoque ni les motivations d'une telle attitude ni les moyens jugés légitimes pour atteindre le but recherché.

Ceux-ci, selon Kruglanski, Jasko, Chernikova, Dugas et Webber (2017, p. 218), représentent, si l'on parle d'extrémisme, une « déviation volontaire des normes de comportement dans un contexte ou une situation donnés ». Si Kruglanski et al. (2017) associent leur concept d'extrémisme exclusivement à un comportement (pas nécessairement violent, d'ailleurs), Neumann (2013), par ex., suggère qu'une déviation par rapport à la norme peut consister simplement à défendre certaines idées. Neumann (2013) ajoute que la question de savoir quand une personne est radicalisée au point d'être qualifiée d'extrémiste est très loin de faire consensus. Ce débat n'est d'ailleurs pas surprenant puisque la norme peut être très variable d'un pays à l'autre, mais aussi la tolérance par rapport à une déviation de la norme.

Si le constat de radicalisation et d'extrémisme se fait dans le cadre d'une évaluation des risques individuelle et d'une gestion adéquate, il se base généralement sur un comportement

---

<sup>1</sup> Nous remercions le Dr Florian Rohmann pour l'élaboration de la première version de ce passage.

(violent) observable dans un cadre légal précis. Du point de vue de la psychologie légale, la violence est un comportement cible à éviter.

Jusqu'ici, on a cherché à distinguer l'extrémisme et le terrorisme comportementaux de l'extrémisme et du terrorisme violents. On qualifie un acte violent de terrorisme lorsqu'il vise une cible comme substitut d'une idée (généralement des civils) et tente d'agir sur l'opinion publique en lui transmettant un message destiné à susciter la peur et la panique (Schmid, 2012). Les deux termes sont toutefois souvent utilisés comme des synonymes dans la littérature scientifique (par ex. Dillon, Neo et Khader, 2017).

## **2.2. Situation en Suisse**

Entre 2012 et 2017, on a recensé en Suisse chaque année une moyenne de 79 délits violents d'inspiration d'extrême-gauche, dont, lors de la période la plus récente du rapport (2017), deux tentatives d'attentats à l'aide de dispositifs explosifs et incendiaires non conventionnels. Les cas motivés par des convictions d'extrême-droite sont encore plus rares, à savoir, en moyenne dix délits violents par an enregistrés entre 2012 et 2017. On observe en outre sur cette période un recul, le nombre de cas passant de 25 en 2012 à un seul en 2017 (SRC, 2018, p. 56).

Contrairement à d'autres pays européens, tels que la France et la Grande-Bretagne, notamment, et malgré une importante visibilité médiatique de la question, aucun attentat d'origine djihadiste n'est à déplorer jusqu'ici en Suisse (SRC, 2018, p. 39). En outre, le Service de renseignement de la Confédération (SRC) n'a recensé, depuis 2016, aucune personne ayant quitté la Suisse pour rejoindre une zone de guerre ou de crise dans le but d'y mener le djihad (SRC, 2018, p. 40).

Malgré ces statistiques, les autorités considèrent actuellement le terrorisme djihadiste comme la première menace pesant sur l'Europe et la Suisse. Les attentats exigeant peu de moyens logistiques, perpétrés par des auteurs isolés ou en petit groupe sont perçus comme la menace la plus vraisemblable (SRC, 2018, p. 50). Cela illustre aussi clairement à quel point il est important d'éviter ce type de délit d'un point de vue sociopolitique.

## **2.3. Problèmes liés à un taux de base faible**

Dans le cas de la violence de nature extrémiste, un taux de base faible complique considérablement la prise de décisions d'un point de vue méthodique. En théorie, l'instrument d'évaluation des risques le plus efficace tient compte d'un taux de base de 50/50, donc le taux correspondant au hasard (par ex. Harris, Rice, Quinsey et Cormier, 2015). Plus le taux de base baisse sous la limite des 50%, moins un instrument est susceptible d'identifier correctement un vrai-positif, tandis que le taux de faux-positifs augmente (Monahan, 1981 ; Schmidt-Atzert et Amelang, 2012 ; Wenk, Robison et Smith, 1972 ; Yang, Wong et Coid, 2010).

Il faut donc attirer l'attention sur le fait que tous les instruments spécifiquement développés pour évaluer le risque de voir se produire un acte de violence d'origine extrémiste peuvent aboutir à un taux très élevé de faux-positifs. Le taux de base de ce type de délit et des extrémistes réellement prêts à faire usage de la violence est pourtant extrêmement faible en Europe centrale en général, et en Suisse en particulier (cf. paragraphe 2.2).

Le transfert de résultats issus d'autres pays où le contexte est totalement différent de celui de la Suisse (par ex. Israël) présente des limites significatives : ainsi, les prisons israéliennes affichent un taux de base nettement plus élevé d'extrémistes violents et de personnes motivées par des convictions extrémistes qui ont déjà perpétré un attentat en lien avec leur idéologie. Par ailleurs, le contexte géopolitique israélien (en particulier le conflit territorial souvent explosif qui dure depuis des dizaines d'années) ne peut pas être comparé à la situation en Europe centrale ou en Suisse.

Le taux de base très faible favorise en outre les effets de distorsion. Le simple fait qu'un phénomène relativement circonscrit, très rare, fasse l'objet d'une grande visibilité augmente (indépendamment de causes purement statistiques) la probabilité de résultats de tests positifs. Il s'agit là d'un cas concret d'heuristique de disponibilité<sup>2</sup>. Cette hypersensibilité à une forme de violence très spécifique ne doit donc pas laisser négliger d'autres formes de violence plus fréquentes (cf. Roberts et Horgan, 2008).

L'omission des taux de base et des facteurs de risque en matière de violence extrémiste souvent très vagues (par ex. foi musulmane) posent aussi un sérieux problème sur le plan éthique : ces deux éléments combinés peuvent entraîner une suspicion et une discrimination de groupes entiers de la population, ce qui peut nuire considérablement aux rapports sociaux, surtout dans un climat de discours de haine actuellement largement répandu (cf. Kundnani, 2012).

## **2.4. Approches en matière d'évaluation des risques**

On distingue généralement deux méthodes d'évaluations des risques : l'une mécanique (appelée aussi statistique ou actuarielle), l'autre clinique (individuelle). Une évaluation clinique ou consensuelle se base avant tout sur l'expérience et l'intuition de l'évaluateur. Elle est aussi adaptée à chaque cas individuel. Suivant les procédures mécaniques, par contre, l'évaluation est économique, normalisée et réglementée sur une base empirique, sans devoir être vérifiée par expertise clinique (De Bortoli, Ogloff, Coles et Dolan, 2017).

Des méta-analyses globales ont démontré une supériorité habituelle de la méthode mécanique par rapport à la méthode clinique (Ægisdóttir et al., 2006 ; Grove et Meehl, 1996 ; Grove, Zald, Lebow, Snitz et Nelson, 2000 ; Meehl, 1954). La méthode mécanique a été considérée comme largement supérieure pour évaluer des critères médicaux et médico-légaux (Grove et al., 2000), en particulier le risque de violence (Ægisdóttir et al., 2006).

La perspective clinique du cas individuel a cependant des avantages certains, notamment le fait d'offrir la possibilité d'une évaluation globale et adaptée à chaque cas individuel puisqu'elle souligne les spécificités individuelles (cf. von Franqué, 2013). L'approche du jugement professionnel structuré clinique (structured professional judgement ; SPJ) cherche à combiner les avantages des méthodes mécaniques et cliniques (cf. par ex. B. Douglas, Blanchard et Hendry, 2013 ; von Franqué, 2013 ; Hart et Logan, 2011). L'évaluation par SPJ a ceci de spécifique qu'elle recourt à des facteurs de risque et de protection dont le sens est

---

<sup>2</sup> Reber (2017) propose une vue d'ensemble actuelle de l'heuristique de disponibilité. Lichtenstein, Slovic, Fischhoff, Layman et Combs (1978) ont mené un travail de recherche expérimentale classique au sujet de l'heuristique de disponibilité.

analysé pour chaque cas. Enfin, on imagine et développe un concept de cas à l'aide de scénarios plausibles et on identifie des mesures de prévention. L'approche SPJ est estimée prometteuse pour les évaluations dans le domaine du terrorisme/de l'extrémisme violent (Borum, 2015 ; Hart, Cook, Pressman, Strang et Lim, 2017 ; Lloyd et Dean, 2015 ; Meloy et Gill, 2016 ; Monahan, 2012).

### **3. Instruments d'évaluation des risques dans le domaine de l'extrémisme**

Une vaste enquête relative aux instruments d'évaluation des risques menée auprès de 2000 praticiens de 44 pays révèle l'utilisation de plus de 400 instruments d'évaluation et de gestion des risques de violence (Singh, Desmarais, Hurducas, Arbach-Lucioni, Condemarin, Dean et al., 2014).

Le « Rapport groupe PLESOR : Évaluation du risque » (Gonçalves, 2019), qui a été remis au CSCSP, présente une vue d'ensemble des instruments d'évaluation des risques pouvant être utilisés avec des personnes à tendances violentes en général et des personnes à tendances plus spécifiquement extrémistes. Les instruments spécialement développés à des fins d'évaluation des risques dans le domaine de l'extrémisme violent sont : ERG 22+, IVPG, MLG, TRAP-18 et VERA-2R (cf. Gonçalves, 2019), ainsi que les instruments RADAR-iTE et Screener Islamismus repris dans le rapport mentionné dans le présent travail. L'instrument Octagon est aussi expressément prévu pour être employé dans le cadre de la violence extrême (cf. paragraphe 3.2.2).

Nous verrons aussi ici quelles exigences s'appliquent aux instruments d'évaluation des risques destinés à juger les personnes issues de nébuleuses extrémistes. Enfin, pour compléter le rapport mentionné ci-dessus, nous aborderons plus spécifiquement des instruments existants en langue allemande qui nous semblent donc particulièrement pertinents dans les régions germanophones. Pour conclure, ces instruments seront classés en fonction des critères à remplir.

#### **3.1. Critères à remplir par les instruments d'évaluation des risques**

Les instruments d'évaluation des risques destinés à évaluer des personnes issues de nébuleuses extrémistes doivent reposer sur des bases empiriques et être fiables et valables, comme tout autre instrument utilisé dans un cadre médico-légal. À cet égard, presque tous les instruments actuellement disponibles nécessitent encore des recherches (Gonçalves, 2019 ; Scarcella, Page et Furtado, 2016).

Pour les évaluations des risques dans le domaine de l'extrémisme violent, différents auteurs recommandent l'approche du jugement professionnel structuré clinique (SPJ), celle-ci étant appropriée, même si les conditions sont précaires (par ex. dans le cas d'une disponibilité limitée des informations). Les instruments purement actuariels seuls ne peuvent pas fonctionner lorsque le taux de base est faible (Borum, 2015 ; Hart et al., 2017 ; Meloy et Gill, 2016 ; Monahan, 2012 ; Sarma, 2017).

Le risque ou le comportement problématique à évaluer doit être clairement spécifié. Ainsi une seule et même personne peut présenter différents risques basés sur des facteurs très divers (Doyle et Logan, 2012 ; Sarma, 2017). Dans le domaine de l'extrémisme, il est essentiel de distinguer les actes violents des actes non violents (Monahan, 2012 ; Sawyer et Hienz, 2017).

Enfin, l'utilisation d'instruments d'évaluation des risques doit faciliter la communication entre les utilisateurs et les autres entités, mais aussi permettre de comparer des évaluations par différents évaluateurs, à différents moments. L'utilisation de ces instruments doit aussi permettre de prendre des décisions de manière transparente et compréhensible et assurer la sécurité des utilisateurs (Sarma, 2017).

Dans le cadre médico-légal, l'évaluation des risques, de quelque type que ce soit, ne vise pas à prévoir le plus précisément possible un événement clairement défini (généralement un délit violent), mais bien à l'empêcher de se produire, par ex. en favorisant des comportements souhaitables et en évitant des comportements indésirables. Dès lors, les instruments d'évaluation des risques doivent déboucher sur des recommandations d'action concrètes dans le domaine de la violence extrémiste (Borum, 2015 ; Doyle et Logan, 2012 ; Sarma, 2017 ; Skeem et Monahan, 2011).

Plus encore que l'instrument en lui-même, il est primordial que les utilisateurs soient bien formés à son utilisation et l'emploient régulièrement (Sarma, 2017).

Sur le plan de l'utilisation pratique, il est donc souhaitable de recourir à des instruments déjà bien établis en pratique. Pour pouvoir être utilisés en Suisse, les instruments doivent en outre être disponibles dans chacune des langues nationales. Le facteur du coût doit aussi être pris en compte.

## **3.2. Instruments disponibles en langue allemande**

Pour compléter le rapport mentionné ci-dessus (Gonçalves, 2019), nous aborderons ici plus spécifiquement des instruments existants en langue allemande qui nous semblent donc particulièrement pertinents dans les régions germanophones. Il faut distinguer les instruments mécaniques des instruments basés sur une approche SPJ. Nous mentionnons les instruments de contrôle mécaniques à des fins d'exhaustivité, mais ne recommandons leur utilisation dans le cadre présent que dans certaines circonstances particulières (cf. paragraphe 2.4).

### **3.2.1. Instruments mécaniques**

#### **3.2.1.1. RADAR-iTE**

*Remarque préliminaire.* L'instrument n'étant pas en libre accès, les explications suivantes se basent uniquement sur les rares informations publiques. Il n'est donc pas possible de procéder à une évaluation concluante de cet instrument. En outre, il ne peut pas non plus alimenter les conclusions obtenues dans les passages suivants.

*Objectif.* Le système RADAR-iTE (acronyme de l'allemand « Regelbasierte Analyse potentiell destruktiver Täter zur Einschätzung des akuten Risikos – islamistischer Terrorismus »),

soit « *analyse réglementée d'individus potentiellement destructeurs à des fins d'évaluation d'un risque aigu – terrorisme islamique* ») vise à évaluer une personne en fonction de son risque de perpétrer un acte de violence grave en Allemagne. La personne doit avoir déjà fait l'objet d'une attention policière en tant que « perturbateur issu de la mouvance islamique » et il faut disposer d'un minimum d'informations à son sujet (BKA, 2017).

*Développement.* L'Office fédéral allemand de la police criminelle (BKA) a développé, en collaboration avec l'Université de Constance, l'instrument RADAR-iTE destiné à évaluer le risque posé par des personnes issues de la mouvance militante salafiste. RADAR-iTE s'inspire de procédures connues d'évaluation des risques posés par des auteurs de violence (BKA, 2017).

*Contenu.* L'instrument n'est pas en libre accès. Il faut toutefois souligner que les informations répertoriées dans RADAR-iTE se basent sur des comportements observables, beaucoup plus que sur des caractéristiques latentes telles que la mentalité ou la religiosité (BKA, 2017).

*Utilisation.* L'utilisation de RADAR-iTE est réservée aux membres des services de sécurité. Le risque que représente la personne à évaluer est établi au moyen de règles d'évaluation bien définies et classé selon une échelle (risque élevé, évident ou modéré). Cette approche permet d'établir des priorités et de prendre des mesures d'interventions au cas par cas (BKA, 2017).

*Critères de qualité.* La qualité scientifique de RADAR-iTE a été analysée dans le cadre de son processus de développement (BKA, 2017). Dans la mesure où aucune information n'a été publiée au sujet de l'instrument en lui-même, nous ne pouvons rien dire des critères de qualité spécifiques qu'il doit respecter.

### **3.2.1.2. Screeener Islamismus**

*Objectif.* L'instrument « Screeener Islamismus », appelé aussi « screeener de radicalisation », vise à identifier un comportement à risque, puis à élaborer des stratégies d'action préventives afin d'éviter un acte de violence fondé sur des motivations islamistes. En termes de gestion de la menace, il s'agit d'augmenter la sécurité d'action tout en évitant toute réaction excessive et stigmatisation (Böckler, Allwinn, Hoffmann et Zick, 2017).

*Développement.* L'instrument fait partie du pack d'évaluation des risques « Dynamische Risiko Analyse système » (DyRiAS ®) (« *Système d'analyse du risque dynamique* ») conçu et commercialisé par l'Institut de psychologie et de gestion de la menace de Darmstadt (D) (IPBm, 2019). Il a été conçu à partir d'études d'actes de violence ciblés, en particulier terroristes, de stratégies de recrutement et de processus de radicalisation dans la mouvance islamiste (Böckler et al., 2017). Les concepteurs de l'instrument ont également eu recours à leur propre expérience auprès de personnes suspectes et potentiellement violentes (IPBm, 2019).

*Contenu.* « Screeener Islamismus » se compose de 13 items répartis dans cinq domaines comportementaux qui seront cités par la suite (Böckler et al., 2017) :

1. Crise personnelle (vécu subjectif de la personne)

- Sentiment d'abattement
  - Tendances suicidaires
2. Lien avec l'idéologie islamiste (intérêt marqué pour les contenus idéologiques et légitimation de la violence)
    - Remise en question des lois humaines
    - Intolérance vis-à-vis des non-musulmans
    - Justification de la violence
  3. Communication violente (la disposition à passer à l'acte devient claire, annonces directes ou indirectes)
    - Annonce de violence
    - Contenus extrémistes
    - Départ vers une zone de conflit
  4. Capacité (schéma comportemental dans le passé pouvant indiquer une probabilité d'actes futurs)
    - Actes de violence
    - Accès à des armes
    - Intérêt pour des auteurs d'attentats
  5. Environnement social (en ligne et hors ligne)
    - Isolement ou retrait
    - Environnement extrémiste

*Utilisation.* L'instrument sert à sensibiliser les autorités, les structures destinées aux réfugiés, les services de psychiatrie, les écoles de tous niveaux, les entreprises et les prisons à reconnaître des signaux d'alerte potentiels. Il s'agit d'un instrument en ligne qui donne à l'utilisateur des recommandations d'action fondées sur des algorithmes. Son utilisation est conditionnée à la participation à une formation en ligne et au paiement d'une licence (IPBm, 2019).

*Critères de qualité.* Une vérification de la fiabilité entre taux basée sur six cas et huit taux a abouti à une cohérence élevée à très élevée pour les 13 items ( $.63 \leq \kappa \leq .92$ ). La validité de contenu et à première vue est également jugée élevée (Böckler et al., 2017).

### **3.2.2. Instruments SPJ**

#### **3.2.2.1. Violent Extremism Risk Assessment (VERA-2R)**

Le Violent Extremism Risk Assessment (VERA-2R ; Pressman, Duits, Rinne et Flockton, 2016) a déjà été présenté en détail dans le rapport de Gonçalves (2019). Nous ne l'aborderons donc que brièvement.

Il existe une traduction autorisée en langue allemande de VERA-2R (Sadowski, Rossegger, Pressman, Rinne, Duits et Endrass, 2017). Il est aussi disponible en anglais et en français, puisqu'il a été conçu, entre autres, au Canada (Pressman, 2009).



### 3.2.2.2. Octagon

*Objectif.* L'instrument Octagon est un cadre d'évaluation souple adapté à différentes formes de violence conçu dans une logique de jugement clinique structuré. Le délit ciblé doit être spécifié précisément au début de l'évaluation. On peut notamment sélectionner le délit « violence dans le cadre d'une idéologie extrémiste » afin que l'instrument soit explicitement adapté à une utilisation dans le cadre de l'extrémisme violent (Endrass et Rossegger, 2018).

*Développement.* Octagon a été développé à partir de nombreux cas pratiques examinés par ses concepteurs qui se sont également appuyés sur la littérature relative à l'évaluation et la gestion des risques dans le domaine de la violence.

*Contenu.* Après avoir déterminé le délit cible, la personne à évaluer est jugée sur huit traits :

1. Personnalité
2. Historique psychique
3. Historique de délits / délinquance
4. Historique de violence
5. Comportement problématique actuel
6. Troubles psychiques actuels
7. Contexte du comportement problématique actuel
8. Réaction à l'intervention

Différentes caractéristiques sont évaluées pour chacun de ces huit traits. Tout d'abord son existence ou non existence, puis la pertinence de chaque caractéristique notée par rapport au délit cible (« yellow flag » = pertinence indirecte en termes de danger ; « orange flag » = danger direct ; « red flag » = fort indice de danger). En plus des caractéristiques indiquées, l'évaluateur est libre d'ajouter des caractéristiques qui s'appliquent spécifiquement à chaque cas.

La personne peut ensuite être classée en fonction du type dominant de sa disposition à la violence. Octagon se base sur quatre prototypes qui représentent des dynamiques de violence différentes et s'appliquent aux différents principes d'intervention :

1. Violence légitimisée sur le plan normatif
2. Propension à la violence symptomatique
3. Propension à la violence personnelle
4. Propension à la violence contextuelle

On définit ensuite l'urgence de l'intervention : Une intervention est nécessaire immédiatement si au moins deux « red flags » sont posés sur au moins deux points. L'évaluateur peut également estimer un monitoring nécessaire ou conclure qu'une intervention n'est pas nécessaire. Il évalue ensuite la présence de facteurs de protection qui doivent toutefois avoir du sens pour chaque cas individuel.

Enfin, on détermine une intervention adaptée à chaque cas en fonction de scénarios de violence (escalade, scénario du pire et revers de situation) (Endrass et Rossegger, 2018).

*Utilisation.* Octagon s'utilise de multiples manières en Suisse. Il est ainsi enseigné dans les cours de l'ISP (Institut suisse de police). Les polices cantonales et communales de Zurich, la politique communale de Winterthour, la police des cantons de Neuchâtel, Schwytz et Zoug,

la clinique psychiatrique universitaire de Zurich et le groupe de cliniques Clienia l'utilisent également. La police de Zurich emploie déjà une application en ligne d'Octagon. Libre d'accès, Octagon autorise explicitement sa modification et son extension à des fins d'utilisation spécifiques (Endrass et Rossegger, 2018).

*Critères de qualité.* Les caractéristiques reprises dans Octagon présentent une validité de contenu élevée. Sa qualité scientifique doit encore être analysée en profondeur.

### **3.3. Avantages et inconvénients des instruments disponibles**

Examinons plus attentivement les avantages et inconvénients des instruments d'évaluation des risques étudiés (ERG 22+, IVPG, MLG, Octagon, Screener Islamismus, TRAP-18 et VERA-2R, ainsi que, dans les limites évoquées, RADAR-iTE), afin d'en déduire des recommandations pour identifier les cas d'extrémisme dans le contexte des prisons suisses. On trouvera une vue d'ensemble des caractéristiques de chaque instrument dans le Tableau 1 (annexe).

*Méthode d'évaluation.* À l'exception de Screener Islamismus et de RADAR-iTE, qui est uniquement accessible via l'Office fédéral allemand de la police criminelle, tous les instruments d'évaluation des risques cités, destinés à être utilisés dans le cadre de la violence extrémiste, suivent une approche SPJ. Celle-ci correspond aux exigences de différents auteurs influents dans le domaine de l'évaluation des risques dans des contextes extrémistes. La procédure SPJ exige du temps, des formations et une certaine habitude de la part des utilisateurs.

*Objectif.* Tous les instruments décrivent un comportement cible délictueux à évaluer. Certains exigent de l'utilisateur de formuler le délit cible pour chaque cas (Octagon). Tous les instruments voient les actes violents motivés par des convictions extrémistes comme des délits de type comportementaux avec des dégâts potentiels spécifiques.

*Développement.* Les bases de données sur lesquelles s'articule le développement des instruments pose problème. Seul ERG 22+ a été développé à partir d'un échantillon d'individus violents extrémistes ayant fait l'objet d'une condamnation (Lloyd et Dean, 2015).

*Contenu.* Toutes les évaluations des risques posés par des individus extrémistes comportent des facteurs de risque dynamiques qui permettent la répétition de l'évaluation et une gestion des risques. Les items des instruments sont majoritairement conçus comme des facteurs de risque. Seuls VERA-2R et Octagon tiennent compte de facteurs de protection.

D'un point de vue de la psychologie médico-légale, le fait que les éléments à évaluer tournent avant tout autour de l'idéologie de la personne pose problème. Même si le rapport de l'UE adopte cette approche, elle s'applique mal à l'évaluation des risques médico-légale dans le cadre suisse.

- Risque de faux-positifs, de distorsions, de stéréotypes et de discrimination ethnique

*Utilisation.* On déplore souvent un manque de précision au sujet des domaines d'utilisation concrets (par ex. possibilité d'utiliser l'instrument avec des personnes incarcérées). Seul ERG 22+, employé pour l'évaluation des risques dans le cadre du National Offender Mana-

gement System britannique, est explicitement conçu pour être utilisé dans un contexte carcéral (Lloyd et Dean, 2015). Le groupe d'utilisateurs est généralement assez large, de sorte que l'utilisation des instruments n'est pas réservée à un groupe restreint d'experts, mais ouverte à différents groupes professionnels.

*Critères de qualité.* Dans l'ensemble, les instruments d'évaluation des risques disponibles dans le domaine de l'extrémisme ne sont pas suffisamment validés. Bien souvent, seule une validité de contenu relativement élevée est considérée comme un critère de qualité. Les données relatives à des propriétés psychométriques font souvent défaut (cf. aussi Scarcella et al., 2016).

## 4. Recommandations

Il existe de nombreux instruments permettant d'évaluer les risques de violence, qui ont été spécifiquement conçus pour différents domaines d'utilisation. L'adéquation d'un instrument à une situation donnée dépend de nombreux facteurs, notamment du type de violence à évaluer, de la faisabilité, de l'accessibilité, des coûts, du contexte d'utilisation ou encore des capacités et des connaissances préalables des utilisateurs pour n'en citer que quelques-uns. Tous les instruments existants présentent certains avantages et inconvénients. En pratique, on ne peut donc pas se contenter de recommander un instrument en particulier. Voici quelques recommandations générales, quoique les plus concrètes possible, relatives à l'évaluation des risques extrémistes dans le cadre des prisons suisses, à partir de l'état actuel de la recherche et de la pratique.

1. Dans le cadre médico-légal, le risque (général) de violence constitue l'élément décisif à évaluer pour prévenir efficacement la violence.
2. Compte tenu du faible nombre d'extrémistes potentiellement violents et du peu d'expérience avec cette clientèle en Suisse, on appliquera beaucoup d'éléments des évaluations classiques du risque de violence aux personnes issues de nébuleuses extrémistes.
3. Vu les contextes présentés en Suisse, la mise en œuvre d'un instrument précis d'évaluation des risques appliqué à la violence extrémiste dans le cadre de la formation du personnel pénitentiaire peut entraîner une sensibilisation excessive à une forme très spécifique de violence et trop de faux-positifs dans les évaluations.
4. On recommandera de procéder étape par étape. Ainsi, si un instrument (général) d'évaluation des risques existant cible de manière récurrente un type de délit ou un groupe de personnes spécifiques, il s'agit d'opter plutôt pour des instruments plus précis.
5. Si des instruments généraux d'évaluation des risques de violence tendent à confirmer une suspicion, par exemple, de l'imminence d'un acte violent fondé sur des motivations extrémistes, une solution peut être alors de confier le cas à des spécialistes externes (puisque ce type de cas est, dans l'état actuel des choses, très rare).
6. Le meilleur moyen de prévenir la violence consiste à former le personnel carcéral à reconnaître des caractéristiques ou des comportements directement associés à un risque de violence, qui ne sont, d'ailleurs, généralement pas liés à une idéologie donnée. En procédant de la sorte, on peut aboutir à une expertise médico-légale favorisée par l'utilisation d'instruments SPJ qui s'adaptent bien au cas par cas.

7. Pour être efficace et économique, l'utilisation d'instruments SPJ doit être régulière et supervisée. Les instruments peuvent aussi être utilisés de manière répétée dans le cadre de la gestion et du contrôle des risques.

## Références

- Ægisdóttir, S., White, M. J., Spengler, P. M., Maugherman, A. S., Anderson, L. A., Cook, R. S., ... & Rush, J. D. (2006). The meta-analysis of clinical judgment project: Fifty-six years of accumulated research on clinical versus statistical prediction. *Counseling Psychologist*, 34(3), 341-382.
- Borum, R. (2015). Assessing risk for terrorism involvement. *Journal of Threat Assessment and Management*, 2(2), 63-87.
- Office fédéral allemand de la police criminelle [BKA]. (2017). *Presseinformation des Bundeskriminalamtes: Neues Instrument zur Risikobewertung von potentiellen Gewaltstraftätern*. Wiesbaden: Office fédéral allemand de la police criminelle. Issu de: [https://www.bka.de/DE/Presse/Listenseite\\_Pressemitteilungen/2017/Presse2017/170202\\_Radar.html](https://www.bka.de/DE/Presse/Listenseite_Pressemitteilungen/2017/Presse2017/170202_Radar.html) (dernier accès en date 05.02.2019).
- Dalgaard-Nielsen, A. (2010). Violent radicalization in Europe: What we know and what we do not know. *Studies in Conflict & Terrorism*, 33(9), 797-814.
- De Bortoli, L., Ogloff, J., Coles, J., & Dolan, M. (2017). Towards best practice: Combining evidence-based research, structured assessment and professional judgement. *Child & Family Social Work*, 22(2), 660-669.
- Dillon, L., Neo, L. S., & Khader, M. (2017). The psychology of violent extremism: What we know and what else we need to do. In : H. C. Chan, & S. M. Y. Ho (Hrsg.), *Psychocriminological perspective of criminal justice in Asia: Research and practices in Hong Kong, Singapore, and beyond*. (S. 252-273). New York, NY, US: Routledge/Taylor & Francis.
- Douglas, K. S., Blanchard, A. J. E., & Hendry, M. C. (2013). Violence risk assessment and management: Putting structured professional judgment into practice. In : C. Logan & L. Johnstone (Hrsg.), *Managing clinical risk – a guide to effective practice* (p. 29-55). New York, NY: Routledge.
- Doyle, M., & Logan, C. (2012). Operationalizing the assessment and management of violence risk in the short-term. *Behavioral Sciences & the Law*, 30(4), 406-419.
- Endrass, J., & Rossegger, A. (2018). *Octagon* (Version 1, 01.06.2018). Questionnaire d'évaluation non publié.
- Franqué, F. von (2013). Strukturierte, professionelle Risikobeurteilungen. In : M. Rettenberger & F. von Franqué (Hrsg.), *Handbuch kriminalprognostischer Verfahren* (p. 357-380). Göttingen: Hogrefe
- Gonçalves, L. C. (2019). *Rapport groupe PLESOR: Évaluation du risque*. (rapport destiné au Centre suisse de compétences en matière d'exécution des sanctions pénales, version 1 du 07.01.2019). Zurich: Office de l'exécution judiciaire.

- Grove, W. M., & Meehl, P. E. (1996). Comparative efficiency of informal (subjective, impressionistic) and formal (mechanical, algorithmic) prediction procedures: The clinical–statistical controversy. *Psychology, Public Policy, and Law*, 2(2), 293-323.
- Grove, W. M., Zald, D. H., Lebow, B. S., Snitz, B. E., & Nelson, C. (2000). Clinical versus mechanical prediction: A meta-analysis. *Psychological Assessment*, 12(1), 19-30.
- Harris, G. T., Rice, M. E., Quinsey, V. L., & Cormier, C. A. (2015). *Violent offenders: Appraising and managing risk* (3e éd.). Washington, DC: American Psychological Association.
- Hart, S. D., & Logan, C. (2011). Formulation of violence risk using evidence-based assessments: the structured professional judgment approach. In : P. Sturmey & M. McMurrin (Hrsg.), *Forensic case formulation* (S. 83-106). Chichester, UK: Wiley-Blackwell.
- Hart, S. D., Cook, A. N., Pressman, D. E., Strang, S., & Lim, Y. L. (2017). *A Concurrent Evaluation of Threat Assessment Tools for the Individual Assessment of Terrorism*. Waterloo, Canada: Réseau Canadien de recherche sur le terrorisme, la sécurité et la société.
- Institut Psychologie & Bedrohungsmanagement [IPBm]. (2019). *Screeener Islamismus. Informationsbroschüre*. Darmstadt: Dynamische Risiko Analyse Systeme IPBm Projekt GmbH. Issu de: [https://www.dyrias.com/images/Screeener\\_Islamismus/DyRiAS\\_Broschuere\\_Screeener\\_Radikal.pdf](https://www.dyrias.com/images/Screeener_Islamismus/DyRiAS_Broschuere_Screeener_Radikal.pdf) (dernier accès 05.02.2019).
- Kruglanski, A. W., Jasko, K., Chernikova, M., Dugas, M., & Webber, D. (2017). To the fringe and back: Violent extremism and the psychology of deviance. *American Psychologist*, 72(3), 217-230.
- Kundnani, A. (2012). Radicalisation: The journey of a concept. *Race & Class*, 54(2), 3-25.
- Lichtenstein, S., Slovic, P., Fischhoff, B., Layman, M., & Combs, B. (1978). Judged frequency of lethal events. *Journal of experimental psychology: Human Learning and Memory*, 4(6), 551–578.
- Lloyd, M., & Dean, C. (2015). The development of structured guidelines for assessing risk in extremist offenders. *Journal of Threat Assessment and Management*, 2(1), 40-52.
- Meehl, P. E. (1954). *Clinical vs. statistical prediction: a theoretical analysis and a review of the evidence*. Minneapolis, MN: University of Minnesota Press.
- Meloy, J. R., & Gill, P. (2016). The lone-actor terrorist and the TRAP-18. *Journal of Threat Assessment and Management*, 3(1), 37-52.
- Monahan, J. (1981). *Predicting violent behavior: An assessment of clinical techniques*. Beverly Hills, CA: Sage.
- Monahan, J. (2012). The individual risk assessment of terrorism. *Psychology, Public Policy, and Law*, 18(2), 167-205.

- Service de renseignement de la Confédération [SRC]. (2018). *La sécurité en Suisse – Rapport de situation 2018 du service de renseignement de la Confédération*. Berne: Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports. Issu de: <https://www.news.admin.ch/news/message/attachments/52215.pdf> (dernier accès 05.02.2019).
- Meehl, P. E. (2013). The trouble with radicalization. *International Affairs*, 89(4), 873-893.
- Pressman, D. E. (2009). *Décisions relatives à l'évaluation du risque d'extrémisme politique violent*. Ottawa, Canada: Sa Majesté la Reine du chef du Canada. Issu de: <https://www.securitepublique.gc.ca/cnt/rsrscs/pblctns/2009-02-rdv/2009-02-rdv-fra.pdf> (dernier accès 05.02.2019)
- Pressman, D. E., Duits, N., Rinne, T., & Flockton, J. (2016). *Violence Extremism Risk Assessment – version 2 revised. A structured professional judgment approach*. Utrecht, NL: Nederlands Instituut voor Forensische Psychiatrie en Psychologie (NIFP).
- Reber, R. (2017). Availability. In : R. F. Pohl, *Cognitive illusions: Intriguing phenomena in judgement, thinking and memory* (2. Aufl., S. 185-203). New York, NY: Routledge.
- Roberts, K., & Horgan, J. (2008). Risk assessment and the terrorist. *Perspectives on Terrorism*, 2(6), 3-9.
- Sadowski, F., Rossegger, A., Pressman, E., Rinne, T., Duits, N., & Endrass, J. (2017). Das Violent Extremism Risk Assessment Version 2 Revised (VERA-2R): eine Skala zur Beurteilung des Risikos extremistischer Gewalt; traduction en allemand. *Kriminalistik*, 71(5), 335-342.
- Sarma, K. M. (2017). Risk assessment and the prevention of radicalization from nonviolence into terrorism. *American Psychologist*, 72(3), 278-288.
- Sawyer, J. P., & Hienz, J. (2017). What Makes Them Do It? Individual-Level Indicators of Extremist Outcomes. In : G. LaFree & J. D. Freilich (Hrsg.), *The Handbook of the Criminology of Terrorism* (S. 47-61). Chichester, UK: Wiley Blackwell.
- Scarcella, A., Page, R., & Furtado, V. (2016). Terrorism, radicalisation, extremism, authoritarianism and fundamentalism: A systematic review of the quality and psychometric properties of assessments. *PLoS ONE*, 11(12).
- Schmid, A. P. (2012). The revised academic consensus definition of terrorism. *Perspectives on Terrorism*, 6(2), 158-159.
- Schmidt-Atzert, L., & Amelang, M. (2012). *Psychologische Diagnostik* (5e éd.). Berlin, Heidelberg: Springer.
- Singh, J. P., Desmarais, S. L., Hurducas, C., Arbach-Lucioni, K., Condemarin, C., Dean, K., ... & Ho, R. M. Y. (2014). International perspectives on the practical application of violence risk assessment: A global survey of 44 countries. *International Journal of Forensic Mental Health*, 13(3), 193-206.

- Skeem, J. L., & Monahan, J. (2011). Current directions in violence risk assessment. *Current Directions in Psychological Science, 20*(1), 38-42.
- Wenk, E. A., Robison, J. O., & Smith, G. W. (1972). Can violence be predicted? *Crime & Delinquency, 18*(4), 393-402.
- Yang, M., Wong, S. C., & Coid, J. (2010). The efficacy of violence prediction: a meta-analytic comparison of nine risk assessment tools. *Psychological Bulletin, 136*(5), 740-767.



## Annexe

Tableau 1. Aperçu des caractéristiques des instruments d'évaluation des risques existants destinés à évaluer la violence extrémiste

Instrument	Délit concerné	SPJ	Base de développement	Critères de qualité	Recommandations d'action	Établi en pratique	En langue allemande
<b>ERG 22+</b>	Participation à des activités terroristes	Oui	Échantillon de délinquants extrémistes condamnés et consultation d'experts	<ul style="list-style-type: none"> <li>Validité à première vue : <b>+</b></li> <li>Validité convergente : <b>+</b></li> </ul>	Possibilité d'identifier des stratégies d'intervention	Oui (National Offender Management System, UK ; Lloyd & Dean, 2015)	Non
<b>IVPG</b>	Implication dans l'extrémisme violent	Oui	Littérature	<ul style="list-style-type: none"> <li>Cohérence interne : <b>-</b></li> <li>Validité prédictive : <b>-</b></li> </ul>	Possibilité de déduire de premières recommandations d'action	Oui (UK Office for Security and Counter Terrorism)	Non
<b>MLG</b>	Violence de groupe	Oui	Littérature et consultation d'experts	<ul style="list-style-type: none"> <li>Fiabilité entre taux : <b>+-</b></li> <li>Validité convergente : <b>+-</b></li> </ul>	Possibilité de développer des stratégies de gestion des risques	Aucune information	Non
<b>Octagon</b>	Souple, doit être défini avant chaque évaluation	Oui	Littérature et expertise clinique des développeurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>Validité des contenus : <b>+</b></li> </ul>	Identifier des stratégies d'intervention concrètes comme étape finale	Oui (voir ci-dessus)	Oui
<b>Screener Islamismus</b>	Violence extrémiste	Non	Littérature et expertise clinique des développeurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>Fiabilité entre taux : <b>+</b></li> <li>Validité des contenus : <b>+</b></li> </ul>	Possibilité d'en déduire des stratégies d'action préventives	Aucune information	Oui
<b>TRAP-18</b>	Attentat perpétré par un individu isolé (Lone Actor)	Oui	Littérature et expertise clinique du développeur	<ul style="list-style-type: none"> <li>Fiabilité entre taux : <b>+</b></li> <li>Validité des contenus : <b>+</b></li> </ul>	Possibilité d'en déduire des recommandations d'action	Oui (contre-terrorisme aux États-Unis, au Canada et en Europe ; informations fournies par l'auteur)	Actuellement traduit en allemand et en français (informations fournies par l'auteur)
<b>VERA-2R</b>	Identification de personnes disposées à la violence pour des motifs extrémistes	Oui	Littérature et consultation d'experts	<ul style="list-style-type: none"> <li>Fiabilité entre taux : <b>+</b></li> <li>Validité des contenus : <b>+</b></li> </ul>	Mise en œuvre indirecte	Oui (plusieurs pays, plusieurs buts, informations fournies par l'auteur)	Oui

Remarques Un « + » signifie que le critère de qualité est jugé plutôt positif, tandis qu'un « - » indique une qualité plutôt négative. Un « +- » reflète des qualités mixtes.



Kanton Zürich  
Direktion der Justiz und des Innern  
**Amt für Justizvollzug**  
Amtsleitung

Hohlstrasse 552  
8090 Zürich  
Telefon +41 43 258 34 11  
Fax +41 43 258 34 34  
info-juv@ji.zh.ch

# Évaluation du risque d'extrémisme violent

Version 2  
4 novembre 2019



## **Impressum**

Auteur : Leonel da Cunha Gonçalves  
Date : 04.11.2019  
Version : 2  
Révision linguistique : CSCSP, Service de traduction / Domaines de prestations Pratique

## Sommaire

1.	Introduction	4
2.	Risque d'extrémisme violent	5
3.	Discussion	8
4.	Références	9

## Tableau

Tableau 1 : Principales caractéristiques d'une sélection d'outils d'évaluation du risque d'extrémisme violent	11
---	----

## **1. Introduction**

Ce rapport présente une analyse comparative d'une sélection d'outils d'évaluation du risque d'extrémisme violent portant en particulier sur les éléments suivants : structure, contexte d'utilisation, données nécessaires, objet, validité temporelle, qualifications, formation, coûts d'utilisation, validité et fiabilité. Les informations et points de vue exposés dans ce rapport sont ceux de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement l'opinion et les pratiques officielles de l'Office de l'exécution judiciaire du canton de Zurich.

## 2. Risque d'extrémisme violent

Les systèmes pénitentiaires et de probation sont de plus en plus souvent confrontés à la problématique de la radicalisation menant à l'extrémisme violent, en raison du nombre croissant d'extrémistes et du phénomène du recrutement en détention (Dean & Pettet, 2017 ; RTI International, 2018 ; Scarcella, Page, & Furtado, 2016). Conscientes de cette problématique, plusieurs organisations internationales ont commencé à élaborer des standards et recommandations pour l'évaluation et la prise en charge des prisonniers extrémistes (p. ex. Conseil de l'Europe, 2016 ; United Nations Office on Drugs and Crime, 2016a ; 2016b).

Selon ces recommandations, il convient, lors de l'admission d'un prisonnier extrémiste violent, de procéder à une évaluation des risques qu'il présente ainsi que de ses besoins, et cette évaluation doit par la suite être reconduite sur une base continue et régulière. L'évaluation du risque d'extrémisme violent devrait reposer sur un jugement professionnel structuré (JPS), tout comme l'identification des facteurs personnels et contextuels qui ont contribué à ce que l'infraction soit commise et qui sont susceptibles de contribuer à de futurs actes de violence (United Nations Office on Drugs and Crime, 2016b). Cette évaluation inclut des éléments concernant : (a) les croyances et attitudes (idéologie), (b) le contexte social et l'intention de l'individu, y compris les liens familiaux, les groupes et les réseaux avec lesquels l'individu est associé, et qui sont susceptibles d'influencer l'intention et de promouvoir la violence idéologique, (c) la capacité de l'individu en termes de formation et de compétences, et (d) les besoins personnels et idéologiques à la base de l'extrémisme violent. Les facteurs protecteurs doivent aussi être pris en compte. Un outil de triage peut être utilisé initialement pour identifier les détenus à risque élevé, suivi par une évaluation plus approfondie pour les cas préoccupants (Conseil de l'Europe, 2016). L'évaluation doit être utilisée pour classifier les détenus en différents niveaux de dangerosité (United Nations Office on Drugs and Crime, 2016a).

Plusieurs outils d'évaluation du risque d'extrémisme violent ont été développés durant les 15 dernières années et sont devenus importants dans la lutte contre le terrorisme (Knudsen, 2018 ; Silke & Veldhuis, 2017). Trois revues de la littérature sur les propriétés de ces outils ont été réalisées (Christmann, 2012 ; RTI International, 2018 ; Scarcella et al., 2016). D'après ces études, les outils les plus pertinents semblent être : Extremism Risk Guidelines (ERG 22+ ; Lloyd & Dean, 2015), Identifying Vulnerable People Guidance (IVPG ; Cole, Alison, Cole, & Alison, 2010), Multilevel Guidelines for the Assessment and Management of Group-Based Vi-

olence (MLG/2; Cook, Hart, & Kropp, 2013, 2014), Terrorist Radicalization Assessment Protocol (TRAP-18; Meloy, Roshdi, Glaz-Ocik, & Hoffmann, 2015), et le Violent Extremist Risk Assessment (VERA 2/R; Pressman, Duits, Rinne, & Flockton, 2016; Pressman & Flockton, 2012). Les caractéristiques de ces instruments sont présentées dans le tableau 1. Un aperçu plus approfondi des échelles existant pour l'évaluation du risque d'extrémisme violent et de leurs propriétés psychométriques est fourni par Scarcella et al. (2016).

En application des recommandations européennes, tous les instruments présentés dans le tableau 1 sont du type JPS et incluent des facteurs dynamiques permettant de réévaluer le risque et les besoins criminogènes au fil du temps. Par contre, seuls ERG 22+, MLG, et VERA-2R incluent des facteurs contextuels, et seul VERA-2R inclut des facteurs protecteurs (ceux-ci peuvent aussi être indiqués dans ERG 22+). Cependant, avec 34 facteurs, VERA-2R est l'instrument le plus long et celui dont l'administration peut nécessiter le plus de temps. En outre, certains instruments peuvent être utilisés comme outils de triage avant la commission d'actes extrémistes (IVPG et TRAP-18), tandis que d'autres sont conçus pour les personnes qui ont déjà (ou sont soupçonnées d'avoir) une histoire de terrorisme ou de violence (ERG 22+, MLG, et VERA-2R). Contrairement aux autres instruments, l'objectif d'ERG 22+ est la production d'une formulation individualisée du risque pour la prise en charge des terroristes, et non l'estimation du risque de violence future. VERA-2R et ERG 22+, qui semblent être parmi les instruments les plus utilisés, exigent une qualification et une expérience considérables dans l'évaluation pour être codés, tout comme une formation à leur utilisation.

La recherche relative aux propriétés psychométriques de cet instrument n'en est encore qu'à ses débuts. Compte tenu de l'information (réduite) disponible dans les études de validation de ces outils, VERA-2R et TRAP-18 semblent avoir une bonne fiabilité inter-évaluateur (Meloy et al., 2015 ; Pressman et al., 2016), et ERG 22+ une bonne validité convergente (Lloyd & Dean, 2015). La validité et la fiabilité du MLG/2 semblent être acceptables (Cook et al., 2013, 2014), tandis que celles du IVPG semblent plus faibles (Cole et al., 2010). Malheureusement, il n'existe pas assez de preuves scientifiques pour être en mesure de recommander un instrument plutôt qu'un autre pour l'évaluation du risque de radicalisation en prison (RTI International, 2018 ; Scarcella et al., 2016). En dehors du manque de validation – dû en partie au fait que la violence extrémiste est un phénomène très rare et que ses auteurs sont souvent tués sur le fait, ce qui rend impossible de les interviewer pour collecter des données –, ces outils ont été critiqués en raison de l'inexistence d'un profil ou d'une motivation uniques pour l'extrémisme

violent, des variations liées aux contextes culturels et historiques, et de la susceptibilité aux biais et aux stéréotypes (RTI International, 2018 ; Scarcella et al., 2016).

Un autre élément à prendre en compte est la disponibilité de traductions de ces instruments. Pour le moment, parmi les instruments cités ci-dessus, seul VERA-2R est traduit en français. Un autre instrument, déjà utilisé en Suisse et en Allemagne dans le contexte de la radicalisation, et qui vient d'être traduit en français, est l'OCTAGON (Endrass & Rossegger, 2016). OCTAGON peut être utilisé pour évaluer le risque de passage à l'acte dans l'extrémisme violent et le besoin d'intervention. Il n'y a pas encore de recherche sur les propriétés psychométriques de cet instrument, mais il semble avoir une bonne validité apparente, compte tenu du feedback donné par ses utilisateurs. En plus, n'ayant pas de droits d'auteur ni de coûts d'utilisation, OCTAGON peut aussi être une alternative viable pour le contexte romand.





### **3. Discussion**

Les standards pour l'évaluation des délinquants extrémistes récemment élaborés par les organisations internationales recommandent l'utilisation d'instruments JPS, et plusieurs outils de ce genre ont été développés au cours des dernières années. Cependant, leur utilisation en pratique est récente et la recherche sur leurs propriétés psychométriques est insuffisante pour pouvoir établir leur efficacité. En outre, les recommandations des organisations internationales, notamment l'accent mis sur l'idéologie des terroristes, sont également discutables. Une expertise plus détaillée sur le risque d'extrémisme violent est présentée par Michael Weber et Astrid Rossegger, en complément au présent rapport.

#### 4. Références

- Christmann, K. (2012). *Preventing religious radicalisation and violent extremism: A systematic review of the research evidence*. London, UK: Youth Justice Board for England and Wales.
- Cole, J., Alison, E., Cole, B., & Alison, L. (2010). *Guidance for identifying people vulnerable to recruitment into violent extremism*. Liverpool, UK: University of Liverpool, School of Psychology.
- Conseil de l'Europe. (2016). *Handbook for prison and probation services regarding radicalisation and violent extremism*. Strasbourg, France: Conseil de L'Europe.
- Cook, A. N., Hart, S. D., & Kropp, P. R. (2013). *Multi-Level Guidelines for the assessment and management of group-based violence*. Burnaby, Canada : Mental Health, Law, & Policy Institute, Simon Fraser University.
- Cook, A. N., Hart, S. D., & Kropp, P. R. (2014). *Multi-Level Guidelines for the assessment and management of group-based violence, Version 2*. Burnaby, Canada: Mental Health, Law, & Policy Institute, Simon Fraser University.
- Dean, G., & Pettet, G. (2017). The 3 R's of risk assessment for violent extremism. *Journal of forensic practice*, 19(2), 91-101.
- Endrass, J., & Rossegger, A. (2016). *Das Octagon*. Vorgestellt am ISFPP 2016 und 2017.
- Knudsen, R. A. (2018). Measuring radicalisation: Risk assessment conceptualisations and practice in England and Wales. *Behavioral Sciences of Terrorism and Political Aggression*.
- Lloyd, M., & Dean, C. (2015). The development of structured guidelines for assessing risk in extremist offenders. *Journal of Threat Assessment and Management*, 2(1), 40-52.
- Meloy, J. R., Roshdi, K., Glaz-Ocik, J., & Hoffmann, J. (2015). Investigating the individual terrorist in Europe. *Journal of Threat Assessment and Management*, 2(3-4), 140-152.
- Pressman, D. E., Duits, N., Rinne, T., & Flockton, J. (2016). *Violence Extremism Risk Assessment - Version 2 revised. A structured professional judgment approach*. Utrecht, The Netherlands: Nederlands Instituut voor Forensische Psychiatrie en Psychologie.
- Pressman, D. E., & Flockton, J. (2012). Calibrating risk for violent political extremists and terrorists: The VERA 2 structured assessment. *The British Journal of Forensic Practice*, 14(4), 237-251.

- RTI International. (2018). *Countering violent extremism: The application of risk assessment tools in the criminal justice and rehabilitation process.*
- Scarcella, A., Page, R., & Furtado, V. (2016). Terrorism, radicalisation, extremism, authoritarianism and fundamentalism: A systematic review of the quality and psychometric properties of assessments. *PloS one, 11*(12), e0166947.
- Silke, A., & Veldhuis, T. (2017). Countering violent extremism in prisons: A Review of Key recent research and critical research gaps. *Perspectives on Terrorism, 11*(5), 2-11.
- United Nations Office on Drugs and Crime. (2016a). *Handbook on the management of violent extremist prisoners and the prevention of radicalization to violence in prisons.* New York, NY: United Nations.
- United Nations Office on Drugs and Crime. (2016b). *Key principles and recommendations for the management of violent extremist prisoners and the prevention of radicalization to violence in prisons.* Vienna, Austria: United Nations Office on Drugs and Crime.

Tableau 1 : Principales caractéristiques d’une sélection d’outils d’évaluation du risque d’extrémisme violent

Outil	Type	Objet	Cible	Structure
ERG 22+	JPS, inclut des facteurs de risque dynamiques, individuels et contextuels.	Futurs crimes extrémistes. Identification des stratégies d’intervention.	Hommes et femmes extrémistes emprisonnés ou présumés.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 22 facteurs :               <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Feelings of grievance and injustice</li> <li>2. Feeling under threat</li> <li>3. A need for identity, meaning and belonging</li> <li>4. A desire for status</li> <li>5. A desire for excitement and adventure</li> <li>6. A need to dominate and control others</li> <li>7. Susceptibility to indoctrination</li> <li>8. A desire for political or moral change</li> <li>9. Opportunistic involvement</li> <li>10. Family or friends involvement in extremism</li> <li>11. Being at a transitional time of life</li> <li>12. Being influenced or controlled by a group</li> <li>13. Relevant mental health issues</li> <li>14. Over-identification with a group or ideology</li> <li>15. ‘Them and Us’ thinking</li> <li>16. Dehumanisation of the enemy</li> <li>17. Attitudes that justify offending</li> <li>18. Harmful means to an end</li> <li>19. Harmful objectives</li> <li>20. Individual knowledge, skills and competencies</li> <li>21. Access to networks, funding or equipment</li> <li>22. Criminal Capability</li> </ol> </li> <li>+ Any other relevant factor</li> <li>• 3 dimensions:               <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Engagement (1-13)</li> <li>2. Intent (14-19)</li> <li>3. Capability (20-22)</li> </ol> </li> </ul>



---

IVPG	JPS, inclut des facteurs de risque statiques et dynamiques.	Vulnérabilité à l'extrémisme violent. Premières recommandations d'action.	Personnes potentiellement vulnérables au recrutement dans l'extrémisme violent.	<ul style="list-style-type: none"><li>• 16 critères, codés en trois niveaux de préoccupation croissante et cumulative, déterminés par la mesure dans laquelle les critères passent des croyances aux comportements observables :<ol style="list-style-type: none"><li>1. Cultural and/or religious isolation</li><li>2. Isolation from family</li><li>3. Risk taking behaviours</li><li>4. Sudden change in religious practice</li><li>5. Violent rhetoric</li><li>6. Negative peer influences</li><li>7. Isolated peer group</li><li>8. Hate rhetoric</li><li>9. Political activism</li><li>10. Basic paramilitary training</li><li>11. Travel/residence abroad</li><li>12. Death rhetoric</li><li>13. Being a member of an extremist group</li><li>14. Contact with known recruiters/extremists</li><li>15. Advanced paramilitary training</li><li>16. Overseas combat</li></ol></li></ul>
MLG	JPS, inclut des facteurs de risque statiques et dynamiques, individuels et contextuels.	Violence en groupe (p. ex. gangs, réseaux criminels, terrorisme).	Hommes et femmes ayant des antécédents connus ou présumés de violence en groupe, âgés de 14 ans et plus.	<ul style="list-style-type: none"><li>• 20 facteurs de risques, codés pour la présence récente, la présence précédente, et la pertinence :<ol style="list-style-type: none"><li>1. Violent behavior</li><li>2. Escalation in violent behavior</li><li>3. Nonviolent criminal behavior</li><li>4. Problems resulting from victimization</li><li>5. Mental health problems</li><li>6. Lack of pro-social integration</li><li>7. Group-based identity</li><li>8. Violent role or status in group</li><li>9. Commitment to group</li></ol></li></ul>

---



---

				<ul style="list-style-type: none"><li>10. Negative attitudes toward out-group</li><li>11. Group violence</li><li>12. Escalation of group violence</li><li>13. Violent group norms</li><li>14. Group cohesion</li><li>15. Strong violent leadership</li><li>16. Isolative group</li><li>17. Intergroup threat</li><li>18. Perceived injustice</li><li>19. Extreme social status of the group</li><li>20. Social instability</li><li>• 4 domaines :<ul style="list-style-type: none"><li>1. Individual (1-6)</li><li>2. Individual-Group (7-10)</li><li>3. Group (11-16)</li><li>4. Group-Societal (17-20)</li></ul></li></ul>
TRAP-18	JPS, inclut des facteurs de risque statiques et dynamiques.	Attaques terroristes solitaires.	Personnes de 18 ans et plus semblant présenter un risque de passage à l'acte terroriste.	<ul style="list-style-type: none"><li>• 18 indicateurs :<ul style="list-style-type: none"><li>1. Researching, planning or preparing for the violent act</li><li>2. Increasing interest (preoccupation) with a person, cause or target</li><li>3. Developing a desire to be a warrior or commando, or emulate the behavior of others who have committed violent acts</li><li>4. Initial violent action that appears unrelated to the target</li><li>5. Increasing activities related to the target, even if they seem harmless</li><li>6. Communicating intent to a third party</li><li>7. Behavior exhibiting crucial need for violence or taking action</li><li>8. Communication of a direct threat to the target</li><li>9. Loss of something important, identification with a group that has been violated/suffered</li></ul></li></ul>

---




---

				<ul style="list-style-type: none"> <li>10. Presence of beliefs that justify intent to act, may be religious, political or single issue beliefs</li> <li>11. Failure to make contact or rejection from extremist group</li> <li>12. Active communication with others through virtual networks, including learning new techniques or posting opinions/rants</li> <li>13. Failure at academic or professional goals</li> <li>14. Development of more concrete beliefs with little questioning of extreme ideas. Belief in superiority of self or ideas</li> <li>15. Failure to develop significant intimate relationships or sexualizing violence</li> <li>16. Past or present symptoms of major mental illness</li> <li>17. Tactical thinking</li> <li>18. History of criminal violence, particularly predatory in nature</li> </ul>
VERA-2R	JPS, inclut des facteurs de risque à la fois protecteurs, statiques et dynamiques, individuels et contextuels.	Terrorisme et extrémisme violent.	Personnes condamnées pour extrémisme violent.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 types de facteurs : <ul style="list-style-type: none"> <li>1. Proximal (1-8)</li> <li>2. Distal (9-18)</li> </ul> </li> </ul> <hr/> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 34 facteurs : <ul style="list-style-type: none"> <li>1. Commitment to ideology that justifies the use of violence</li> <li>2. Perceives himself to be a victim of injustice and/or grievances</li> <li>3. Dehumanization or designated targets associated with injustice</li> <li>4. Rejection of democratic society and values</li> <li>5. Frustration, anger, hate in relation to perceived alienation and persecution</li> <li>6. Hostility towards national identity</li> <li>7. Lack of empathy and understanding for those outside one's own group</li> <li>8. Seeker, user or developer of violent extremist materials</li> <li>9. Target for attack identified (person, group, location)</li> <li>10. Personal contact with violent extremists (group or mentor)</li> <li>11. Intent to act violently due to grievances or other reasons</li> </ul> </li> </ul>

---



- 
12. Willingness and/or preparation to die for the cause or belief
  13. Planning, preparation of violent acts
  14. Susceptibility to influence, control or indoctrination
  15. Early exposure to pro-violence, militant ideology
  16. Network of family and friends involved in violent acts
  17. Previous criminal history, violent incidents
  18. Strategic, paramilitary and/or explosives training
  19. Training in extremist ideology in own country or abroad
  20. Access to funding, sources of help, organizational skills
  21. Noble cause as legitimization of violence and killing
  22. Motivated by criminal opportunism
  23. Motivated by camaraderie, group belonging
  24. Motivated by moral obligation, moral superiority
  25. Motivated by excitement and adventure
  26. Forced participation in violent extremism
  27. Acquisition of status
  28. Quest for meaning and significance in life
  29. Reinterpretation of the ideology
  30. Rejection of violence as a means to achieve goals
  31. Change in definition of the enemy
  32. Participant in programmes against violent extremism
  33. Support from the community for non-violence
  34. Support from family members for non-violence
- 5 domaines :
    1. Beliefs, attitudes and ideology (1-7)
    2. Social context and intention (8-14)
    3. History, action, and capability (15-20)
    4. Commitment and Motivation (21-28)
    5. Protective and risk-mitigating indicators (29-34)
- 

*Le tableau 1 continue.*



*Continuation du tableau 1*

Outil	Données nécessaires	Temps d'administration	Présentation des résultats	Validité temporelle
ERG 22+	Entretien semi-structuré et données collatérales.	Pas spécifié.	Qualitative. Narrative de « l'histoire de risque ».	Doit être administré à intervalles réguliers.
IVPG	Données collatérales.	Pas spécifié.	Qualitative. Produit un score total	Utiliser comme outil de dépistage.
MLG	Données collatérales.	Pas spécifié.	Qualitative.	Pas spécifié.
TRAP-18	Données collatérales.	Pas spécifié.	Qualitative.	Pas spécifié.
VERA-2R	Entretien semi-structuré et données collatérales.	Pas spécifié.	Qualitative.	Pas spécifié, mais il est essentiel que le risque fasse l'objet d'un suivi.

*Le tableau 1 continue.*

*Continuation du tableau 1*

Outil	Qualification requise	Formation	Droits d'utilisateur / Coûts
ERG 22+	Professionnels formés (p. ex. psychologues, agent-e-s de probation ou agent-e-s de détention).	Nécessaire. Deux jours d'entraînement.	Oui, instrument privé. L'accès est limité aux personnes formées. National Offenders Management Service, UK.
IVPG	Praticiens du secteur public.	Recommandée.	Oui. Office for Security and Counter Terrorism, UK. Voir : <a href="http://www.tacticaldecisionmaking.org">www.tacticaldecisionmaking.org</a>
MLG	Professionnels de la justice pénale, de la sécurité et de la santé mentale.	Recommandée. 3 jours, 24 heures tot.	Oui. Simon Fraser University.
TRAP-18	Professionnels de santé mentale, services de renseignements, application de la loi et sécurité.	Recommandée. Voir : <a href="https://www.gifrinc.com/trap-18/">https://www.gifrinc.com/trap-18/</a>	Oui. Chaque utilisateur doit avoir accès à une licence pour le manuel et les feuilles de code. <ul style="list-style-type: none"> <li>• Manuel = 40 USD.</li> <li>• Codesheet (1) = 4 USD.</li> </ul> Voir : <a href="https://www.gifrinc.com/trap-18-manual/">https://www.gifrinc.com/trap-18-manual/</a>
VERA-2R	Formation et expérience dans la conduite d'évaluations professionnelles. Compréhension indispensable du processus de radicalisation, de l'extrémisme violent et du terrorisme.	Nécessaire. Voir : <a href="https://www.vera-2r.nl/training-and-workshops/index.aspx">https://www.vera-2r.nl/training-and-workshops/index.aspx</a>	Oui. L'accès est limité aux personnes formées. The Netherlands Institute of Forensic Psychiatry and Psychology.

*Note.* ERG 22+ = Extremism Risk Guidelines; IPVG = Identifying Vulnerable People Guidance; MLG = Multilevel Guidelines for the Assessment and Management of Group-Based Violence; TRAP-18 = Terrorist Radicalization Assessment Protocol; VERA-2R = Violent Extremist Risk Assessment-Revised.

# Outils pour l'évaluation des risques et la gestion de la radicalisation et l'extrémisme violent dans les prisons

VITOR COSTA, PEDRO DAS NEVES

**Titre :** Outils disponibles pour l'évaluation des risques et la gestion de la radicalisation et de l'extrémisme violent

**Année :** 2018

**Auteurs :** Vítor Costa (doctorant), Pedro das Neves

**Affiliation des auteurs :** Vítor Costa: université de Beira Interior, BSAFE LAB | Law enforcement, justice and public safety research and technology transfer laboratory; Pedro das Neves: IPS\_Innovative Prison Systems.

## 1. Introduction

La radicalisation et l'extrémisme violent sont une menace actuelle pour la sécurité des citoyens et des États. Parmi les mesures à prendre pour faire face à ce problème figure le recours à des moyens de détection précoce, à savoir des instruments d'évaluation permettant d'identifier des personnes qui en sont aux premiers stades du processus de radicalisation et d'extrémisme violent, ainsi que l'amélioration des procédures d'évaluation et de gestion des risques dans les prisons, considérées comme un terreau de la radicalisation.

Le présent rapport vise donc à offrir une vue d'ensemble des outils d'évaluation des risques et des outils de triage disponibles et actuellement utilisés, en mettant l'accent sur ceux pouvant être utilisés dans les prisons, et en procédant à une comparaison pour ce qui est de leur utilisation, leurs principales caractéristiques, leurs avantages et inconvénients, ainsi que leur validité scientifique.

Adhérant aux procédures actuelles en matière d'évaluation des risques, le présent rapport se concentrera sur les outils mettant en œuvre un jugement professionnel structuré (JPS) pour évaluer des auteurs d'actes extrémistes violents et des individus suspectés d'être en cours de radicalisation, étant donné que le JPS constitue aujourd'hui la référence (« *the SPJ currently represents the gold standard* », King et al., 2018, p. 230) pour ce type d'évaluations. Cependant, l'analyse ne se limitera pas à ces outils, mais couvrira également certains instruments et questionnaires, ainsi que des projets pertinents dans ce domaine.

Le rapport est structuré comme suit :

- la **section 2** présente la méthodologie appliquée pour la recherche bibliographique effectuée afin de trouver les instruments/outils d'évaluation;
- la **section 3** présente et examine les instruments de jugement professionnel structuré;
- la **section 4** présente et examine les instruments de triage / non-JPS inclus dans les résultats de la recherche bibliographique;
- la **section 5** présente certains projets dans le domaine de la radicalisation et de l'extrémisme violent qui peuvent être d'intérêt;
- la **section 6** formule quelques conclusions et remarques finales.

## Table des matières

1. INTRODUCTION	2
2. MÉTHODOLOGIE	4
3. OUTILS DE JUGEMENT PROFESSIONNEL STRUCTURÉ (JPS)	6
4. INSTRUMENTS DE TRIAGE	12
5. PROJETS	16
6. CONCLUSIONS	19
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	21

## 2. Méthodologie

Pour s'assurer de couvrir tous les outils d'évaluation et de triage existants/publiés, une méthodologie de recherche bibliographique systématique est appliquée dans le présent rapport, conformément aux lignes directrices PRISMA (Moher, Liberati, Tetzlaff, & Altman, 2009). Les mots-clés ont été sélectionnés selon leur pertinence pour les sujets traités. Le langage booléen<sup>1</sup> a été utilisé pour améliorer les recherches dans différentes bases de données<sup>2</sup>. Voici quelques mots-clés utilisés: Risk; Assessment; Tools; Screening; Radicali\* (englobant radicalism, radicalisation, radicalization...); Violent extrem\*; Extremi\* (englobant extremism, extremist...); SPJ; Professional Judgement; and Structured professional judgement.

La saisie d'une chaîne de recherche sur la plate-forme Web of Science a fourni 178 références parmi les articles rédigés uniquement en anglais de 2009 à 2018<sup>3</sup>. La même chaîne de recherche a permis d'obtenir 515 références sur la base de données SCOPUS<sup>4</sup>.

Compte tenu de l'objectif du présent rapport, des recherches ont aussi été effectuées sur Google Scholar pour tirer parti d'une plus large base de données d'articles et de documents à analyser. Cependant, cette plate-forme ne permet pas les chaînes de recherche complexes utilisées précédemment. Une combinaison plus simple a donc été créée<sup>5</sup>, qui a fourni 140 références.

Comme on pouvait s'y attendre, certaines références fournies par les trois sources se recoupaient, résultant ainsi en 639 articles au total. Après application des critères d'inclusion/exclusion, 612 références ont été exclues de l'analyse. Il s'agissait surtout d'articles ne présentant pas de nouveaux instruments (articles théoriques et analyses bibliographiques), ainsi que des articles correspondant à la chaîne de recherche (autrement dit, ils contenaient les mots « radicalisation », « évaluation », etc.), mais traitant d'autres sujets (par ex. évaluation des troubles liés au stress post-traumatique chez des personnes exposées à des attaques terroristes).

---

<sup>1</sup> Par langage booléen, nous entendons la combinaison de mots-clés et d'opérateurs, tels que *AND*, *OR*, *NOT* (OU, ET, NON).

<sup>2</sup> Trois sources principales ont été utilisées: Scopus, Web of Science (Current Contents Connect) et Google Scholar.

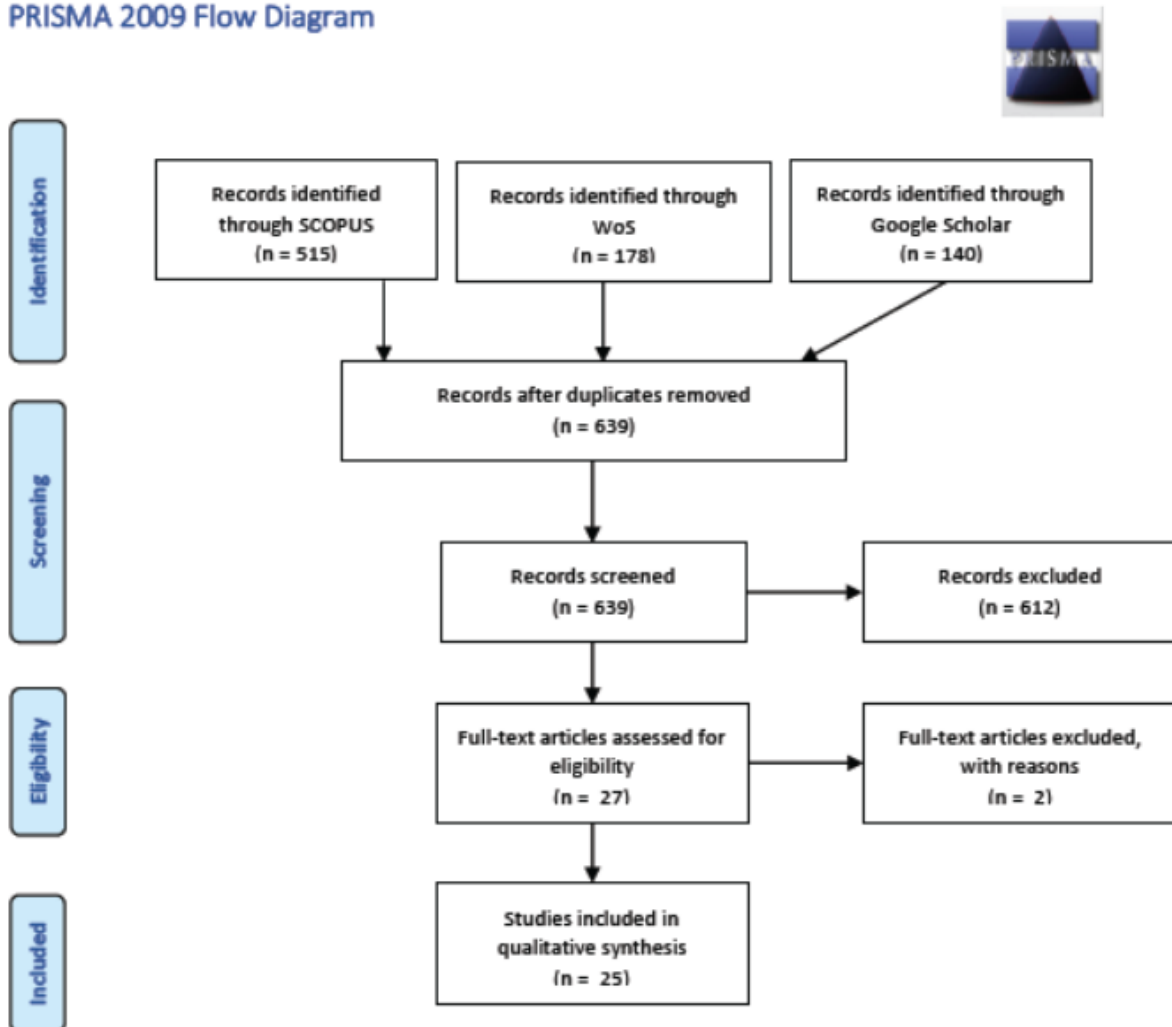
<sup>3</sup> Cette période de temps a été choisie, car Violent Extremism Risk Assessment (VERA), créé en 2009, est généralement considéré comme étant le premier instrument JPS qui traite cette problématique dans le contexte carcéral.

<sup>4</sup> Cette différence est due à la nature plus restrictive de Web Of Science qui ne comprend que des sources indexées, garantissant ainsi des résultats de grande qualité.

<sup>5</sup> "structured professional judgement" AND assessment "radical\*" OR "extrem\*" ("structured professional judgement") (radicalisation OR radicalization OR extremism OR extremist).

Après consultation de l'intégralité du texte, 25 articles ont été retenus pour le présent rapport. La figure 1 représente le processus depuis l'identification des sources jusqu'à la sélection des références pertinentes pour le rapport.

PRISMA 2009 Flow Diagram



Par ailleurs, compte tenu des objectifs d'une recherche bibliographique systématique et du fait que des documents pertinents peuvent être sur le point d'être publiés (étant donné la nouveauté du sujet), certains autres documents ont été consultés, tels que des recommandations de l'Union européenne, à savoir les publications du Radicalisation Awareness Network (RAN). Les recherches finales sur les bases de données sélectionnées ont été réalisées le 15 novembre.



### 3. Outils de jugement professionnel structuré (JPS)

L'approche JPS présente plusieurs avantages pour l'évaluation et la gestion des risques, offrant un certain degré de flexibilité et exigeant des compétences cliniques supérieures de la part des utilisatrices et utilisateurs (Herzog-Evans, 2018; Logan & Lloyd, 2018; Sarma, 2017). Dans le domaine de l'évaluation et de la gestion des risques de radicalisation et d'extrémisme violent, plusieurs outils ont été élaborés. Cela est important compte tenu des critiques initiales concernant l'application de modèles généraux de prédiction de la violence à des délinquants terroristes (cf. Dernevik, Beck, Grann, Hogue, & McGuire, 2009; Gudjonsson, 2009).

Au total, 8 dispositifs de jugement professionnel structuré visant la radicalisation et/ou l'extrémisme violent ont été trouvés grâce à notre méthodologie de recherche:

- **Structured Assessment of Violent Extremism (SAVE)** – SAVE a été créé en Australie par Geoff Dean (université Griffith). SAVE cible la radicalisation cognitive et comprend 30 indicateurs visant à évaluer les cognitions / mentalités / visions du monde de terroristes/extrémistes violents, qui leur permettent de justifier le recours à la violence.
- **Terrorist Radicalization Assessment Protocol (TRAP-18)** – TRAP-18 a été élaboré aux États-Unis par Meloy and Gill (cf. Meloy, 2018; Meloy & Genzman, 2016) à des fins d'évaluation et de gestion des risques liés aux actes de terrorisme par des individus isolés. L'outil est présenté par les auteurs (et considéré dans le présent rapport) comme adoptant une approche de jugement professionnel structuré, toutefois certains auteurs le considèrent comme un modèle d'enquête – mais certainement pas un JPS ni un ensemble de lignes directrices validées pour l'évaluation des risques (« *an investigative template – definitely not SPJ or a validated set of risk assessment guidelines* », Logan & Lloyd, 2018, p. 13).
- **Radicalisation Risk Assessment in Prisons Toolset (RRAP)** – La boîte à outils RRAP a été créée dans le contexte de R2PRIS – la prévention de la radicalisation dans les prisons (« *radicalization prevention in prisons* »), à la suite d'une coopération transnationale concertée entre le milieu universitaire, la recherche privée et des représentant-e-s et praticien-n-e-s du secteur correctionnel (« *as the result of concerted transnational cooperation between academia, private sector research, correctional sector representatives and practitioners* », RANP&P, 2018).

Il s'agit d'une approche à plusieurs niveaux, spécialement élaborée pour être appliquée dans les prisons à toutes les personnes détenues (potentiellement) et à tous les niveaux décisionnels (autrement dit, aussi bien au personnel de première ligne et technique qu'aux directrices et directeurs des prisons).

- **Violent Extremism Risk Assessment (VERA-2R)** – VERA-2R est la version révisée de VERA, le premier instrument d'évaluation créé pour être appliqué dans les prisons à des terroristes condamnés. VERA-2R constitue actuellement le dispositif le plus répandu mis en oeuvre en Europe (par ex. en Allemagne, Suède, Autriche, France et Belgique) ainsi que dans d'autres pays, tels que l'Australie, les Philippines, le Canada et l'Indonésie.
- **Extremist risk Guidelines (ERG22+)** – ERG22+ a été créé par Christopher Dean et Monica Lloyd (Lloyd & Dean, 2015) du National Offenders Management Service, dans le cadre de la stratégie PREVENT pour faire face à l'extrémisme violent, et a vu le jour lors de la révision de la Structured Risk Guidance (Webster, Kerr, & Tompkins, 2017). Depuis 2011, il est utilisé dans des prisons en Angleterre et au pays de Galles (Knudsen, 2018), adoptant une formulation des cas visant à évaluer les circonstances personnelles et contextuelles qui ont contribué (ou pourraient contribuer) à la commission d'actes extrémistes dans chaque cas individuel (« *assess the personal and contextual circumstances which contributed (or could contribute) to extremist offending in each individual case* », Dean, 2014, p. 94).
- **Radar of Islamist Extremism (RADAR iTE)** – RADAR iTE a été créé par la Police fédérale allemande et des chercheurs de l'université de Constance (Itälunni, 2018) et est utilisé depuis février 2018. Il cible des comportements observables, plutôt que l'idéologie et les habitudes religieuses.
- **Multi-level Guidelines (MLG)** – Le MLG est un ensemble de lignes directrices pour l'évaluation et la gestion de la violence de groupe et a été élaboré au Canada dans le cadre du travail de thèse de Alana N. Cook. Le MLG est basé aussi bien sur des preuves que sur le consensus (des experts internationaux avec des formations diverses ont commenté la version préliminaire de l'outil).

**Violent radicalisation risk assessment plan** – Le présent rapport tient également compte de l'approche espagnole de la radicalisation violente dans les prisons. L'outil d'évaluation des risques fournit une évaluation finale qualitative et dynamique, permettant une connaissance exhaustive de la personne détenue. L'évaluation est réalisée par le personnel traitant, mais la mise en oeuvre du plan exige aussi une étroite coopération avec la sécurité.

Le tableau 1 récapitule les principales caractéristiques de chaque dispositif. Lorsqu'il existe plus qu'une version d'un même outil (par ex. VERA, VERA-2, VERA-2R), seule la version la plus récente est présentée.

Tableau 1 – Outils actuels de jugement professionnel structuré

Authors	Name	Prison / Probation?	Advantages	Drawbacks	Validity / Reliability	Number of items	Dimensional Structure	Accessibility/Comment
<b>Dean (2014) – Australia</b>	Structured Assessment of Violent Extremism (SAVE)	(Waiting for an answer from the author)	Considers the Estimated Risk, the Calculated Risk and the Temporal Risk.	Focus exclusively on cognitive radicalisation indicators.	Convergent validity with similar measures (ERG+22, TRAP-18, and VERA-2)	30 indicators	Terrorism scale – T1; Militancy scale – M1; Shootings scale-S1	(Waiting for an answer from the author)
<b>Meloy, Hoffmann and Guldemann (2016) - USA</b>	Terrorist Radicalization Assessment Protocol (TRAP-18)	Yes	Useful across various extremist ideologies (jihadism, ethnic nationalism, and single-issue), and able to discriminate between thwarted and successful attackers,	Focus only on lone-actor terrorism.	Interrater reliability (Mean = 0.895 -Cohen's kappa); Applied with a case study in Böckler, Hoffmann, and Zick (2015). Work continues among collaborators in the United States, Germany, Canada, and the United Kingdom.	18 indicators	Proximal warning behaviours (8); longer term distal characteristic (10)	Training is required. Manual and code sheets can be bought online. See more at Global Institute of Forensic Research webpage: <a href="https://www.gifrinc.com/trap-18-manual/">https://www.gifrinc.com/trap-18-manual/</a>  The authors recommend the use of additional measures along with TRAP-18.

<b>Esgalhado, Pereira, Monteiro, Costa, Neves and Reis (2018) - Europe</b>	Radicalisation Risk Assessment in Prisons Toolset (RRAP)	Yes	Multilevel assessment, involving professionals at different levels;	Needs validation studies.	Face validity was obtained through the pilot testing of the tools in Europe with experienced managers and technicians.	HV -Helicopter View (8 open questions); FBOG - Frontline Behavioural Observation Guidelines (5 indicators);	IRS – 9 dimensions: Need to belong; Activism; Emotional Uncertainty; Perceived Self-Esteem; Legitimization of Terrorism; Radicalism; Perceived In-group superiority;	Blended training is required; See information on <a href="http://www.r2pris.org">www.r2pris.org</a>
--	--	-----	---	---------------------------	--	--	---	--

						IRS - Individual Radicalisation Screening (46 items)	Identity Fusion and Identification; Distance and Societal Disconnection.	
<b>(Elaine Pressman &amp; Flockton, 2012; Pressman, 2009; Pressman, Rinne, Duits, &amp; Flockton, 2016) – Canada</b>	Violent Extremism Risk Assessment (VERA-2R)	Oui	The most popular risk assessment in the field of violent extremism.	Originally design to be used in prisons with convicted terrorists;		34 items	Beliefs and attitudes and ideology; Social context and intention; History, action and capability; Commitment and motivation; and protective items	Training is required. Different options are available. See <a href="https://www.vera-2r.nl/training-and-workshops/index.aspx">https://www.vera-2r.nl/training-and-workshops/index.aspx</a>
<b>Christopher Dean and Monica Lloyd from NOMS (National Offenders Management Service)</b>	Extremist risk Guidelines (ERG22+)	Oui	Is meant to be useful on both lone actors and group actors alike.	The Royal College of Psychiatrists has criticised the ERG over lack of transparency regarding its source basis and for a possibly flawed methodology involved in its development.	Unproven reliability and validity.	22 factors with equal weightings	Engagement; Intent; and Capability	Not available for purchase by the general public. Intended for use only by NOMS psychologists and probation officers.  ERG is only completed by qualified forensic psychologists or probation officers who are experienced in complex risk assessment and who have completed ERG specific training over two days (includes applying the assessment to practice cases).
<b>German Federal Police (BKA) and the forensic psychology group of University</b>	Radar of Islamist Extremism (RADAR ITE)	No reference was found related to the	Focuses on suspects' social background rather than their ideology.	By design, this instrument targets militant Salafists.	No information was found.	73 questions (Yes-No-Unknown)	No information available.	No information is available.

of Konstanz (2017) – Germany		possible application with inmates / in prisons.						
Cook, Hart, and Kropp (2013); Cook (2014) - Canada	Multi-level Guidelines (MLG)	Yes	Focus on individual-within-group dynamics relevant to violence.	Developed for the assessment and management of group-based violence (does not consider lone actor terrorism, for example).	Excellent interrater reliability, applying it with information from 5 cases of terrorism (cf. Hart, Cook, Pressman, Strang, & Lim, 2017)	20 risk factors (1 <sup>st</sup> version); 16 risk factors (2 <sup>nd</sup> version).	Individual; Individual-Group; Group; Group-Societal	More information on the tool and training options can be found here: <a href="https://alanancook.wordpress.com/mlg/">https://alanancook.wordpress.com/mlg/</a>
No specific information was obtained. The assessment plan was developed at the Secretary General of Penitentiary Institutions	Violent radicalisation risk assessment plan	Yes	Can be applied both with convicted terrorists and inmates at risk. Prison staff at different levels receives training on the tool.	Limited to the Spanish context.	No available information on psychometric validity of the tool.	12 risk factors for radical violence and 27 risk factors for recruitment and violent radicalisation. Each risk factor comes with a list of suggested questions.	Factor A: radical violence; Factor BC: recruitment and violent radicalisation.	Information on this tool was obtained from a public communication by author and Psychologist Carlos Fernandez Gomez and complemented after contact with the author.  Initial, on-going and specific training for prison staff is available.

## 4. Instruments de triage

Outre les outils JPS présentés au point précédent, plusieurs instruments ont été créés pour évaluer directement la radicalisation politique/religieuse et l'extrémisme violent ou des variables y relatives, autrement dit des variables ayant un quelconque lien avec le radicalisme et l'extrémisme, et qui sont donc susceptibles de les prédire. Étant donné qu'il existe des dizaines d'instruments, nous nous concentrons dans notre analyse sur ceux qui sont le plus étroitement liés à la radicalisation et à l'extrémisme violent (aussi bien dans les prisons que dans la société). Les variables / instruments retenus sont les suivantes:

- **Monopoly on truth scale** – Créée en Espagne, cette échelle qui comprend seulement 8 éléments vise à évaluer un style cognitif caractérisé par une prédisposition à croire que les idées politiques personnelles sont objectivement les meilleures et les plus valables pour l'ensemble de la société, par une sous-estimation des autres idées et de ceux qui les véhiculent, jusqu'au point de les considérer comme des rivaux, et par la volonté d'imposer ses idées dans l'intérêt général, où la fin justifie les moyens (*«the predisposition to believe that one's political ideas are objectively better and more valuable for the whole of society; the underestimation of alternative ideas and those who hold them, to the point of seeing them as rivals; and the willingness to impose those ideas in the name of a greater good, where the ends justify the means»*). Les auteurs estiment que cet instrument pourrait contribuer à expliquer l'extrémisme et le radicalisme, car il permet une analyse des processus de polarisation politique.

- **Militant extremism mindset** – Élaborée avec un vaste échantillon de pays et continents, cette échelle basée sur 24 éléments vise à évaluer un ensemble de croyances, sentiments, pensées et motivations pouvant conduire à un comportement violent lorsque les conditions sont propices (Stankov, Knezevic, Saucier, Radovic, & Milovanovic, 2018; Stankov, Saucier, & Knežević, 2010a).
- **Religious Fundamentalism scale** (version révisée) – Cette petite échelle, qui comprend 12 éléments, créée en 1992 et révisée en 2004 (Altemeyer & Hunsberger, 2004) vise à mesurer des attitudes envers des croyances religieuses personnelles et non l’adhésion à un ensemble de croyances en particulier (*«measure attitudes towards one’s religious belief and not an adherence to any particular set of beliefs»*, Christmann, 2012, p. 35), identifiant ainsi le caractère fondamentaliste de multiples croyances.
- **Activism and Radicalism Intention Scales (ARIS)** – Cet instrument basé sur 8 éléments identifie les intentions d’action politique, aussi bien l’action légale non violente (activisme) que l’action illégale violente (radicalisme), distinguant et mesurant donc les deux concepts liés mais distincts d’activisme et de radicalisme.
- **Questionnaire on the Perception of Islamist Radicalism in Prisons (QPIRP)** – Comptant 49 éléments, ce questionnaire, à remplir par des agent-e-s de correction, est utilisé lorsque ces professionnel-le-s considèrent certains comportements des personnes détenues musulmanes comme des indicateurs de radicalisation islamiste (*«consider certain behavioral patterns manifested by Muslim inmates as indicators of Islamist radicalism»*, Trujillo, Jordán, Gutiérrez, & González-Cabrera, 2009b, p. 564).

Le tableau 2 montre 5 instruments/échelles analysés.



Tableau 2 – Instruments/questionnaires (non JPS) disponibles

Authors	Name	Advantages	Drawbacks	Validity	Number of items	Dimensional Structure	Accessibility
<b>(Dono, Alzate, Seoane, &amp; Sabucedo, 2018)</b>	Monopoly on Truth Scale	Short scale, with proven validity (in the Spanish context); Shows positive correlation with other scales (Underestimation of others; Belief in a single truth; Intolerance; and Authoritarianism); Helps in the identification of political extremism.	Can be affected by the social desirability of the respondent; Designed for the general population.	Validity and reliability of the scale was obtained with a representative sample of 369 participants in Spain.	8 items	Cognitive; Behavioural.	Items are available on the cited paper. Corresponding author ( <a href="mailto:marcos.dono.martin@usc.es">marcos.dono.martin@usc.es</a> ) should be contacted for reproduction/translation of the questionnaire.
<b>(Stankov et al., 2018; Stankov, Saucier, &amp; Knežević, 2010b)</b>	Militant Extremism Mindset (MEM)	Developed using a large sample from 9 countries / 4 continents (N = 2,424).	Designed for the general population.	Satisfactory discriminant and convergent validity.	24 items	Pro-violence; Vile World; and Divine Power / Utopianism; (Excuse, Nastiness and Grudge in 2018's paper).	Items are available on both papers. Corresponding author ( <a href="mailto:lazar.stankov@gmail.com">lazar.stankov@gmail.com</a> ) should be contacted for reproduction/translation of the questionnaire.
<b>(Altemeyer &amp; Hunsberger, 2004)</b>	Religious Fundamentalism Scale (Revised Version)	Applied in samples from multiple faiths (Hindus, Jews, Muslims, Christians).	The revised version was applied only with students and parents.	Good internal consistency (alpha reliability coefficient superior to .90);	20 items (original version); 12 items (revised version).	Unidimensional scale.	Items are available on the cited paper. Corresponding author ( <a href="mailto:altemey@cc.umanitoba.ca">altemey@cc.umanitoba.ca</a> ) should be contacted for reproduction/translation of the questionnaire.

<p><b>(Moskalenko &amp; McCauley, 2009); Spanish version by Trujillo, Prados, and Moyano (2016)</b></p>	<p>Activism and Radicalism Intention Scales (ARIS)</p>	<p>Short and valid measure, available in English and Spanish.</p>	<p>The English version was developed with University students' data.</p>	<p>There is some initial evidence for discriminant validity.</p>	<p>8 items (4 to each dimension)</p>	<p>2 dimensions: activism; and radicalism</p>	<p>Items are available on both papers. Author Sophia Moskalenko can be contacted at <a href="mailto:smoskale@gmail.com">smoskale@gmail.com</a> for reproduction/translation of the questionnaire.</p>
<p><b>(Trujillo, Jordán, Gutiérrez, &amp; González-Cabrera, 2009a)</b></p>	<p>Questionnaire on the Perception of Islamist Radicalism in Prisons" (QPIRP)</p>	<p>Innovative questionnaire, being the first in Spain and Europe on the topic.</p>	<p>Focus on the behavioural patterns of Islamist radicalism; Questionnaire was only applied with correctional officers</p>	<p>Good levels of validity and reliability.</p>	<p>49 items</p>	<p>5 Dimensions: Horizontal Cohesion; Vertical Cohesion; Group Identity; Legitimization of Islamist Terrorism; and Vigilance.</p>	<p>Items can be seen on the cited paper. Corresponding author (<a href="mailto:humberto@ugr.es">humberto@ugr.es</a>) should be contacted for reproduction/translation of the questionnaire.</p>

## 5. Projets

Plusieurs projets ont vu le jour au niveau européen pour faire face aux défis posés par la radicalisation et l'extrémisme violent. Ainsi, après avoir réalisé des recherches sur Erasmus+ Project Results<sup>6</sup>, nous présentons 6 projets à différents stades (en cours, déjà terminés), qui constituent des options prometteuses pour ce qui est de leur niveau de développement et la formation offerte:

### TREC - Tackling Radicalization and Extremism in Custodial agencies<sup>7</sup>

TREC se concentre sur la poursuite de la mise en oeuvre de VERA-2R dans le contexte des prisons et de la probation néerlandaises. Il vise à mettre en oeuvre un programme de formation structuré permettant d'accroître la sensibilisation et d'améliorer les connaissances à différents niveaux dans les organes carcéraux, autrement dit pour les gardien-ne-s de prison, les responsables de la sécurité et les conseillères et conseillers religieux. Cela favorisera une approche commune et un échange plus efficace d'informations sur les risques, ainsi qu'une identification précoce et une anticipation adaptée des signes de radicalisation dans les institutions carcérales. Par ailleurs, cela permettra d'optimiser la gestion du placement des extrémistes identifiés.

### RiskTrack<sup>8</sup>

Le projet RiskTrack vise à faciliter la prévention du terrorisme grâce à l'identification de la radicalisation. Dans cet esprit, le groupement de RiskTrack identifiera et s'attaquera aux facteurs ou indicateurs qui donnent l'alerte lorsque des individus ou des communautés sont radicalisées ou recrutées pour commettre des actes violents de terrorisme.

---

<sup>6</sup> <https://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/projects/>

<sup>7</sup> <https://www.vera-2r.nl/research-and-development/trec/index.aspx>

<sup>8</sup> <https://risk-track.eu/en/>

### R2PRIS – Radicalisation Prevention in Prisons<sup>9</sup>

Le projet Radicalisation Prevention in Prisons (R2PRIS) vise à réduire la radicalisation et l'extrémisme dans les prisons en améliorant les compétences du personnel de première ligne (agent-e-s de correction, personnel enseignant et psychologues, assistants sociaux) pour identifier, signaler et interpréter les signes de radicalisation, et y répondre de manière appropriée. Les résultats du projet sont maintenant disponibles et un programme de formation, comprenant un cours de formation en ligne, une formation en présence et un cours pour former les formateurs, est maintenant proposé aux professionnel-le-s de la privation de liberté.

### DARE – Dialogue About Radicalisation & Equality<sup>10</sup>

DARE – Dialogue About Radicalisation & Equality vise à enquêter sur les rencontres entre jeunes (de 12 à 30 ans) et agents de radicalisation, sur la manière dont ces jeunes reçoivent et répondent à ces appels, et la façon dont ils décident d'emprunter une voie. DARE ne considérera pas ces jeunes comme des victimes ni comme des radicalisés, mais comme des acteurs sociaux engagés, réfléchis, souvent passionnés, qui cherchent des informations fiables, alors qu'ils évoluent dans un monde où les appels à la radicalisation sont nombreux.

### DARE – Database and Assessment of Risks of violent Extremists<sup>11</sup>

DARE – Database and Assessment of Risks of violent Extremists vise à former l'appareil judiciaire européen à l'utilisation d'un outil d'évaluation des risques liés à l'extrémisme violent (VERA-2R), assorti de mesures de mise en œuvre, et à créer une base de données européennes avec les terroristes condamnés et les actes qu'ils ont commis.

---

<sup>9</sup> <http://www.r2pris.org/>

<sup>10</sup> <http://www.dare-h2020.org/>

<sup>11</sup> <https://www.vera-2r.nl/research-and-development/dare/index.aspx>

INTEGRA - Integrated community, probation and prison services radicalisation prevention approach<sup>12</sup>

INTEGRA vise à améliorer, d'une part, la gamme de compétences des professionnels de la détention et de la probation pour identifier et prévenir la radicalisation en privation de liberté et, d'autre part, les compétences des professionnels des organisations communautaires (y c. les organisations religieuses) qui travaillent étroitement avec les services carcéraux, pour préparer le maintien du soutien depuis la privation de liberté jusqu'à la libération. En réalité, les services responsables des délinquants après la libération doivent faire face à des responsabilités croissantes, car ils doivent gérer les risques liés à l'extrémisme violent, tout en s'assurant que les délinquants sont soutenus et réinsérés après leur libération.

---

<sup>12</sup> <http://www.integra-project.org/>

## 6. Conclusions

Le présent rapport s'efforce de répondre au besoin actuel d'outils valides pour évaluer des personnes vulnérables qui s'engagent sur la voie de la radicalisation et de l'extrémisme violent. Les travaux menés reposaient sur des recherches bibliographiques systématiques, à des fins de vérification/reproduction et pour garantir l'inclusion dans l'analyse de tous les outils existants. Les conclusions ci-après ont pu en être tirées:

- Concernant les outils JPS présentés, il y a une nette tendance à l'élaboration d'outils nationaux par les administrations carcérales et les autorités nationales dans les différents pays. C'est le cas du Royaume-Uni, de l'Allemagne et de l'Espagne qui ont créé leurs propres outils d'évaluation des risques. Pour tous les outils présentés, un programme de formation est prévu pour préparer les utilisateurs finaux à la mise en oeuvre correcte de l'outil. Cela est d'une importance capitale, compte tenu des répercussions de ce type d'évaluations et de la nécessité de respecter des lignes directrices strictes en matière d'éthique.
- Les recherches réalisées dans le domaine de la radicalisation et de l'extrémisme violent présentent des limites qui empêchent de tirer des conclusions sur la validité scientifique des outils. Ainsi, il n'y a pas d'informations accessibles au public concernant la validité de certains outils utilisés au niveau national, alors que des outils élaborés par des chercheurs et disponibles/utilisés dans certains pays ont une validité apparente et une fiabilité inter-évaluateurs. Il convient cependant de rassembler davantage de preuves sur la validité des outils.

- Les instruments de triage présentés dans ce rapport ont de manière générale de bons indicateurs de validité scientifique. Cela dit, les populations échantillons de ces études incluent souvent des étudiants et des répondants de populations non incarcérées, ce qui peut limiter l'application dans le contexte forensique.
- L'évaluation de cette population est complexe et plusieurs outils peuvent être utilisés en même temps, afin qu'ils se complètent. Par ailleurs, pour l'évaluation et la gestion des risques dans les prisons, il semble nécessaire d'adopter une perspective à plusieurs niveaux, impliquant des professionnels à différents niveaux, tels que des agents de correction, des psychologues, des cadres et des directrices et directeurs de prison.

En conclusion, la menace terroriste actuelle a conduit à l'élaboration de plusieurs outils, instruments, questionnaires et projets permettant une évaluation valide et fiable de la radicalisation et de l'extrémisme violent. Cette période passionnante pour la recherche et la pratique dans ce domaine s'accompagne de responsabilités accrues afin de respecter des directives éthiques, ce qui semble résulter en une forte augmentation des formations sur ces thèmes, destinées aux professionnel-le-s de la détention et de la sécurité.

## Références bibliographiques

Altemeyer, B., & Hunsberger, B. (2004). A Revised Religious Fundamentalism Scale : The Short and Sweet of It. *The International Journal for the Psychology of Religion*, 14(1), 47–54. doi:10.1207/s15327582ijpr1401

Böckler, N., Hoffmann, J., & Zick, A. (2015). The Frankfurt airport attack: A case study on the radicalization of a lone-actor terrorist. *Journal of Threat Assessment and Management*, 2(3–4), 153–163. doi:10.1037/tam0000045

Christmann, K. (2012). *Preventing Religious Radicalisation and Violent Extremism*. Youth Justice Board.

Cook, A. (2014). *Risk assessment and management of group-based violence*. Simon Fraser University.

Dean, C. (2014). The healthy identity intervention: The UK's development of a psychologically informed intervention to address extremist offending. In A. Silke (Ed.), *Prisons, Terrorism and Extremism: Critical Issues in Management, Radicalisation and Reform* (pp. 89–107). Routledge. doi:10.4324/9780203584323

Dernevik, M., Beck, A., Grann, M., Hogue, T., & McGuire, J. (2009). The use of psychiatric and psychological evidence in the assessment of terrorist offenders. *Journal of Forensic Psychiatry Psychology*, 20(4), 508–515. doi:10.1080/13501760902771217

Dono, M., Alzate, M., Seoane, G., & Sabucedo, J. M. M. (2018). Development and validation of the Monopoly on Truth Scale. A measure of political extremism. *Psicothema*, 30(3), 330–336. doi:10.7334/psicothema2017.423

Elaine Pressman, D., & Flockton, J. (2012). Calibrating risk for violent political extremists and terrorists: The VERA 2 structured assessment. *The British Journal of Forensic Practice*, 14(4), 237–251. doi:10.1108/14636641211283057

Gudjonsson, G. H. (2009). The assessment of terrorist offenders: a commentary on the Dernevik et al. article and suggestions for future directions. *Journal of Forensic Psychiatry & Psychology*, 20(4), 516–519. doi:10.1080/13501760902771233

Hart, S. D., Cook, A. N., Pressman, D. E., Strang, S., & Lim, Y. L. (2017). *A Concurrent Evaluation of Threat Assessment Tools for the Individual Assessment of Terrorism*.

Herzog-Evans, M. (2018). A comparison of two structured professional judgment tools for violent extremism and their relevance in the French context. *European Journal of Probation*, 10(1), 3–27. doi:10.1177/2066220317749140

Itälunni, J. (2018). *Development of the RADAR-iTE instruction card for operational and educational purposes*. Laurea University of Applied Sciences.

King, S., Endres, J., Schwaß, M., Stemmler, M., Lauchs, L., & Armbrorst, A. (2018). Prisoners with Islamist Relations: Are Prisoner Files a Valuable Data Source for Individual Assessment and for Research? *International Journal of Developmental Science*, 12(1–2), 129–141. doi:10.3233/DEV-170243



- Knudsen, R. A. (2018). Measuring radicalisation: risk assessment conceptualisations and practice in England and Wales. *Behavioral Sciences of Terrorism and Political Aggression*, 1–18. doi:10.1080/19434472.2018.1509105
- Lloyd, M., & Dean, C. (2015). The development of structured guidelines for assessing risk in extremist offenders. *Journal of Threat Assessment and Management*, 2(1), 40–52. doi:10.1037/tam0000035
- Logan, C., & Lloyd, M. (2018, August 29). Violent extremism: A comparison of approaches to assessing and managing risk. *Legal and Criminological Psychology*. doi:10.1111/lcrp.12140
- Meloy, J. R. (2018). The Operational Development and Empirical Testing of the Terrorist Radicalization Assessment Protocol (TRAP–18). *Journal of Personality Assessment*, 100(5), 483–492. doi:10.1080/00223891.2018.1481077
- Meloy, J. R., & Genzman, J. (2016). The Clinical Threat Assessment of the Lone-Actor Terrorist. *Psychiatric Clinics of North America*, 39(4), 649–+.
- Moher, D., Liberati, A., Tetzlaff, J., & Altman, D. (2009). Preferred Reporting Items for Systematic Reviews and Meta-Analyses: The PRISMA Statement. *Annals of Internal Medicine*, 151(4), 264–269. doi:10.1093/ptj/89.9.873
- Moskalenko, S., & McCauley, C. (2009). Measuring Political Mobilization: The Distinction Between Activism and Radicalism. *Terrorism and Political Violence*, 21(2), 239–260. doi:10.1080/09546550902765508
- Pressman, D. (2009). *Risk Assessment Decisions for Violent Political Extremism*. Ottawa. <https://doi.org/10.1001/jama.1981.03320110012013>
- Pressman, D., Rinne, T., Duits, N., & Flockton, J. (2016). VERA-2R: Violent Extremism Risk Assessment-Version 2 Revised. Netherlands Ministry of Security and Justice, Netherlands Institute for Forensic Psychiatry and Psychology.
- RANP&P. (2018). *Developing, implementing and using risk assessment for violent extremist and terrorist offenders*. Brussels.
- Sarma, K. M. (2017). Risk assessment and the prevention of radicalization from nonviolence into terrorism. *American Psychologist*, 72(3), 278–288. doi:10.1037/amp0000121
- Stankov, L., Knezevic, G., Saucier, G., Radovic, B., & Milovanovic, B. (2018). Militant Extremist Mindset and the Assessment of Radicalization in the General Population. *Journal of Individual Differences*, 39(2), 88–98.
- Stankov, L., Saucier, G., & Knežević, G. (2010a). Militant Extremist Mind-Set: Proviolence, Vile World, and Divine Power. *Psychological Assessment*, 22(1), 70–86. doi:10.1037/a0016925
- Stankov, L., Saucier, G., & Knežević, G. (2010b). Militant Extremist Mind-Set: Proviolence, Vile World, and Divine Power. *Psychological Assessment*, 22(1), 70–86. doi:10.1037/a0016925
- Trujillo, H. M., Jordán, J., Gutiérrez, J. A., & González-Cabrera, J. (2009a). Radicalization in prisons? field research in 25 spanish prisons. *Terrorism and Political Violence*, 21(4), 558–579. doi:10.1080/09546550903153134

Trujillo, H. M., Jordán, J., Gutiérrez, J. A., & González-Cabrera, J. (2009b). Radicalization in Prisons? Field Research in 25 Spanish Prisons. *Terrorism and Political Violence*, 21(4), 558–579. doi:10.1080/09546550903153134

Trujillo, H. M., Prados, M., & Moyano, M. (2016). Psychometric properties of the Spanish version of the activism and radicalism intention scale / Propiedades psicométricas de la versión española de la escala de intención de activismo y radicalismo. *Revista de Psicología Social*, 31(1), 157–189. doi:10.1080/02134748.2015.1101317

Webster, S., Kerr, J., & Tompkins, C. (2017). *A Process Evaluation of the Structured Risk Guidance for Extremist Offenders*. London.